



Document de Programme Conjoint

– Version Finale –

A. PAGE COUVERTURE

- 1. Nom du fonds :** Fond Commun des ODD
- 2. Numéro de référence du projet :**
- 3. Titre du Programme Conjoint :** Appuyer la résilience économique et la sécurité alimentaire des jeunes et des femmes à travers la protection sociale
- 4. Titre abrégé :** Résilience économique des jeunes et des femmes
- 5. Pays et région :** Haïti, Département de la Grande Anse
- 6. Coordonnateur Résident :** Bruno Lemarquis, bruno.lemarquis@un.org
- 7. Points focaux du Programme Conjoint des Nations Unies :**
 - Fabrice Leclercq, BIT, leclercqf@ilo.org
 - Lucie Jouanneau, FAO, lucie.jouanneau@fao.org
 - Marie-Pascale Ginette Francois, PNUD, marie-pascale.francois@undp.org
 - Fausta Baptiste, Bureau du Coordonnateur Résident (BCR), fausta.baptiste@un.org
- 8. Point focal du Programme Conjoint gouvernemental :** Pierre Ricot Odney, Ministre, ministère des Affaires Sociales (MAST), odney2000@yahoo.com
- 9. Description succincte :** Comme tous les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), Haïti est confronté à l'épineux problème du chômage (14.5%¹ en 2020) particulièrement celui des jeunes et des femmes, lesquels rencontrent d'énormes difficultés pour trouver un emploi et gagner un revenu décent. Les potentialités qu'offrent l'agriculture, y compris des formules de production durables et résilientes, à travers l'entrepreneuriat sont jusqu'ici quasiment inexploitées faute de modèles et de cadres réglementaires cohérents pour tirer parti des investissements offerts par les programmes et projets. La récente adoption par le Gouvernement de deux politiques publiques à savoir la Politique sur la protection et promotions sociales (PNPPS) et celle sur la souveraineté, la sécurité alimentaire et la nutrition (PSNSSANH), constitue une opportunité pour le Système des Nations Unies de catalyser son appui à travers des mécanismes institutionnels pérennes et à effets multiplicateurs sur plusieurs objectifs de développement durable. Ces mécanismes seront utilisés pour soutenir des groupes vulnérables notamment les jeunes et les femmes à contrer les obstacles et barrières qui limitent leur inclusion dans les chaînes de valeur des secteurs porteurs tels que l'agriculture et l'agro-industrie et d'autres filières. Sous le leadership du Ministère des

¹ Source : Banque Mondiale, 2020

Affaires Sociales et du Travail, le programme conjoint vise à renforcer la résilience des jeunes et des femmes aux chocs économiques, particulièrement dans le Département de la Grande Anse. Il vient en appui à l'institutionnalisation et l'opérationnalisation des deux politiques publiques qui soutiennent des mesures de lutte contre les vulnérabilités multi-dimensionnelles dont souffre Haïti en tant que Petit Etat Insulaire en Développement et Pays Moins Avancés.

L'adoption de ces politiques offre ainsi un cadre systématique et cohérent pour la réduction des vulnérabilités. Bien plus, elles contribuent à institutionnaliser la réponse aux besoins des populations laissées pour compte. Mais il existe des défis majeurs à relever pour rendre ces actions efficaces notamment (i) le manque de cohérence et de coordination des programmes, (ii) l'absence d'une base de données nationale sur la vulnérabilité, (iii) l'apport d'une solution aux besoins de financement durable.

Aussi, pour contribuer à surmonter les défis susmentionnés et soutenir l'opérationnalisation de ces politiques, le programme conjoint s'est principalement concentré sur les axes 2² et 4³ du PNPPS afin de renforcer la résilience des jeunes et des femmes aux chocs économiques, notamment dans le département de la Grande Anse. Le programme conjoint est aussi à cheval sur les trois axes de la PSNSSANH à savoir , l'axe politique⁴, l'axe opérationnel⁵ et l'axe institutionnel⁶.

Dans cette perspective, le présent programme conjoint se concentrera donc sur résultats d'ici 2023 (1) l'amélioration de la sécurité alimentaire en augmentant la participation économique des jeunes et des femmes dans l'agriculture et l'agro-industrie et (2) le renforcement de la coordination entre les acteurs humanitaires et du développement et des actions de promotion et de protection sociales mises en œuvre en réactivité aux chocs par la mise en place d'un système d'information intégré qui facilite le ciblage, limite les doublons et renforce la résilience des groupes vulnérables.

10. Mots-clés : Système d'information intégrée – cohérence des politiques publiques – Protection sociale – Femmes – Jeunes – Résilience économique-agriculture – sécurité alimentaire – Haïti – Grande Anse

11. Aperçu du budget (basé sur le budget détaillé en annexe)

Contribution du Fonds Conjoint pour les ODD	US\$ 956,400
Cofinancement des organismes des Nations Unies (USD)	
Co-financement 1 : PNUD	US\$ 300,000
Co-Financement 2: FAO, BIT/ILO	US\$598,632
Total	US\$ 1,855,032

12. Calendrier :

Date de début	Date de fin	Durée (en mois)
1-4-2022	31-03-2024	24 mois

² Travail, Emploi et Employabilité

³ Chocs réactifs, Protection et Promotions Sociales

⁴ **Axe 1 :** Créer un environnement favorable et protecteur de la souveraineté, la sécurité alimentaire et la nutrition et permettant aux différents secteurs pertinents à la SSAN de prospérer. **Pilier 1.3** Cadre légal et politiques sectorielles

⁵ **Axe 2 :** Rendre disponibles les biens et les services nécessaires à l'atteinte de la souveraineté et sécurité alimentaires et de la nutrition à l'ensemble de la population, en temps normal et en situation d'urgence suite à un choc. **Pilier 2.1** Production agricole, transformation et commercialisation.

⁶ Renforcer les institutions et les capacités nationales afin qu'elles soient en mesure de financer, de coordonner et de gérer la mise en œuvre déconcentrée et décentralisée des mesures et Programmes Nationaux prioritaires des différents secteurs de la SSAN avec des mécanismes capables d'assurer la redevabilité des investissements. **Pilier 3.2** Coordination de l'aide externe

13. Marqueur de genre : 2**14. Groupes cibles** (y compris les groupes laissés pour compte ou risquant de l'être)

Liste des groupes marginalisés et vulnérables	Influence directe	Influence indirecte
Femmes	x	
Enfants		x
Les filles		x
Jeunesse	x	
Populations rurales	x	
LGBTI		x
Personnes affectées par le VIH		x
Personnes avec albinisme		x
Personnes handicapées		x
Ménages en insécurité alimentaire	x	

15. Mécanismes des droits de l'homme liés au Programme Conjoint

Les mécanismes des droits de l'homme liés au programme conjoint sont principalement les suivants :

- Déclaration universelle des droits de l'homme (1948)
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966)
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979)
- Convention sur la sécurité sociale OIT (1982) N102
- Recommandations sur les socles de protection sociale OIT (2012) N202
- Recommandations sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, OIT (1998), N189

16. Agences des Nations Unies concernées par le programme conjoint et leurs partenaires**16.1 Agences****Agence cheffe de file :**

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Fernando Hiraldo

Représentant résident du PNUD en Haïti

fernando.hiraldo@undp.org

Autres Agences Participantes :

Organisation Internationale du Travail (OIT)

Fabrice Leclercq

Coordonnateur OIT en Haïti

leclercqf@ilo.org

Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO)

Jose Luis Fernandez

Représentant de la FAO en Haïti

jose Luis.fernandez@fao.org

16.2 Partenaires

(a) Institutions publiques

Institutions	Contact (Point focal)	Niveau (national, départemental, communal)
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)	M. Ricard Pierre (Ministre) M. Wilfrid Trenard (Directeur Général)	National et départemental
Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) et Direction Départementale du MAST au niveau de la Grande Anse	M. Pierre Ricot Odney Ministre	National et Départemental
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) - Direction Départementale de l'Agriculture (Grande Anse) - Bureaux agricoles communaux (BAC) des communes bénéficiaires	Bredy Charlot, Ministre, Route Nationale #1, Damien, Croix des missions, beugene.purdue@gmail.com	National et départemental
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) - Direction de la Planification économiques et sociale - Direction de l'Aménagement du territoire - Direction de la Coordination des ONG - Direction de la Coopération externe - Direction départementale Grande Anse du MPCE - Unité Nationale d'Observation de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (UNOPES)	M. Wilfrid Trenard, Directeur Général, Av. John Brown, Port-au-Prince, wilfridtrenard@hotmail.com	National et départemental
Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) Direction Départementale Grande Anse	Mme Sofia Loréus Ministre	National et départemental
Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) - Délégation Grande Anse - Mairies (niveau communal)		National, départemental, communal
Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	M. Daniel Denis, Directeur Général denisdaniels2@yahoo.fr	National
Ministère de l'économie et des Finances - Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES) - Institut de Statistiques et d'informatique		
Office Nationale d'Identification (ONI)		National et départemental
Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA)	Harmel Cazeau, Coordonnateur # 18 Delmas 83, Port-au-Prince hcazeau06@gmail.com	National
Centre National de l'Information Géospatiale (CNIGS)		
Banque de la République d'Haiti		

(b) Partenaires non-étatiques

Organisation	Nom	Niveau
Bureau des droits humains en Haïtienne (BDHH)	Jacques LETANG jacquesletang.avocat@gmail.com	National
Cadre de liaison Inter-ONG	Rose-May Guignard Président du Comité Exécutif coordonnatrice.clio Haiti@gmail.com	National
Collectif Femmes Haïtiennes pour le Progrès Social	Tanya JEAN PIERRE tanoujp2007@yahoo.fr +50936617291	National
Combite pour la Paix et le Développement (CPD)	Fritznel PIERRE pfritznel@yahoo.fr 38908430	National

Organisation	Nom	Niveau
Fédération Haïtienne des Associations et Institutions de Personnes Handicapées (FHAIPH)	Fabiolla CENORD Jean Chevalier Sanon fabiollla.cenord@live.fr infofhaiph@yahoo.com 37 74 24 3454-0281	National
Foundation Nouvelle Grande Anse (FNGA) – Jérémie	Roosevelt Decimus rdecimus@hotmail.com 37028831	Départemental
Réseau Associatif National pour l'Intégration des personnes handicapées (RANIPH)	Marie Jessie A. Muscadin raniphaiti@yahoo.fr 3457 6157/3528-7459	national
Société Haïtienne d'Aide aux Aveugles (SHAA)	Péan MICHEL ARCHANGE shaveugles@yahoo.com 36951819	national
UFMORHL (Union des Femmes à Mobilité Réduite d'Haïti)	ufmorh@yahoo.fr 3936-3322	National
Alliance pour la Gestion des risques et la continuité des activités (AGERCA)	Gerard Laborde, Président, info@agerca.ht	National
Syndicat des employeurs	Sophia Riboul Directrice Exécutive de l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) #7, rue Frank Cardozo, Immeuble Dupuy, Bureau 805, Pétion-Ville, adih.director@gmail.com	National
Confédération des travailleurs haïtiens (CTH)	cconfederationestravailleursh@yahoo.com	National

SIGNATURE PAGE

Coordonnateur Résident Bruno Lemarquis Date : Signature : <i>Bruno Lemarquis</i>	Autorité Nationale de Coordination Nom de l'Institution : ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)
Agence NU Participante (lead/convening) Fernando Hiraldo Représentant résident PNUD Date : 01-Sep-2021 Signature et sceau : <i>Fernando Hiraldo</i>	Nom du/ de la Représentant : S.E. Dr. Ariel Henry (Ministre) Date :
Agence NU Participante Nom : Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) Nom du Représentant : Jose Luis Fernandez p.o. Date : 01/09/2021 Signature et sceau : <i>[Signature]</i>	Signature et sceau
Agence NU Participante Nom : Bureau International du Travail Nom du Représentant : Fabrice Leclercq Date : <i>01/09/21</i> Signature et sceau : <i>[Signature]</i> International Labour Organization	

B. CADRE STRATÉGIQUE

1. Appel à notes conceptuelles : Building Resilience and Ending Vulnerability in Small Island Developing States (3/2021)

2. Résultats pertinents du Fonds SDG conjoint

Résultat 1 : Politiques multisectorielles intégrées visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) mises en œuvre avec une portée accrue.

3. Aperçu des résultats du Programme Conjoint

3.1 Résultat global

Les institutions publiques sont renforcées pour mettre en œuvre efficacement des politiques et des programmes qui garantissent la fourniture de services de base de qualité dans les communautés les plus mal desservies et augmentent leur résilience face aux menaces liées au climat, notamment par la gestion des catastrophes et l'atténuation des risques (One UN Plan 2020-2022).

3.2 Résultats du Programme Conjoint

● **Effet 1 :** D'ici 2023, la sécurité alimentaire est améliorée à travers l'augmentation de la participation économique des jeunes et des femmes dans l'agriculture et l'agro-industrie

● **Effet 2 :** D'ici 2023, les acteurs humanitaires et du développement renforcent leur coordination au niveau des actions réactives aux chocs en matière de protection et de promotion sociales par la mise en place d'un système d'information intégré qui facilite le ciblage, limite les doublons et renforce la résilience.

4. Objectifs de développement durable directement visés par le Programme Conjoint

4.1 Liste des cibles

Ce programme conjoint vise à renforcer la capacité d'Haïti à **accélérer la réalisation des ODD :**

ODD 1 : " Pas de pauvreté "

- 1.3 : Mettre en place des systèmes et des mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national.

ODD 2 : " Faim zéro "

- 2.1.2 : Les institutions publiques sélectionnées disposent d'un personnel formé et d'outils efficaces pour mener à bien leurs mandats dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- 2.3 : D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs d'aliments, en particulier des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment en leur assurant un accès égal à la terre, aux autres ressources et intrants productifs, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'emploi et de valeur ajoutée non agricoles.
- 2.4.1. : Les ménages pauvres bénéficiant du programme ont accès à une

alimentation saine, nutritive et suffisante.

ODD 10 : " Réduction des inégalités ".

- 10.2. : D'ici 2030, autonomiser tous les individus et promouvoir leur intégration sociale, économique et politique, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'ethnie, d'origine et de religion, ou de leur statut économique ou autre.

Il favorise les progrès vers la réalisation des ODD :

ODD 5 : " Egalité des sexes "

- 5.a. : Entreprendre des réformes pour donner aux femmes des droits égaux aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, conformément au droit interne.

ODD 8 : " Travail décent et croissance économique ".

- 8.b. : D'ici 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du travail.

ODD 17 : "Partenariats pour la réalisation des objectifs".

- 17.16. : Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites pour mobiliser et partager les connaissances, les savoirs spécialisés, les technologies et les ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs du développement durable.

4.2 Impact escompté des objectifs de développement durable

Le programme conjoint aidera à répondre aux défis nationaux auxquels le pays est confronté pour mettre fin (i) à la pauvreté, (ii) à la faim, (iii) aux inégalités, et (iv) promouvoir l'accès à un travail décent et à la croissance économique.

Pour aider à **réduire la faim**, le programme conjoint s'attaquera à la grande vulnérabilité et à la faible productivité des femmes et des jeunes dans les zones rurales, qui vivent notamment de l'agriculture et du petit commerce. Le programme conjoint renforcera leurs compétences dans les différents métiers des chaînes de valeur respectives afin d'assurer une augmentation du rendement économique de leurs activités agricoles par une augmentation des rendements des parcelles et une meilleure qualité des produits transformés. Cela permettra aux femmes et aux jeunes d'augmenter le pourcentage des besoins énergétiques couverts par leur propre production agricole et le pourcentage des produits commercialisés pour générer des revenus et lutter contre la faim.

Pour favoriser **l'accès à un travail décent**, les chaînes de valeur agricoles sont les piliers du programme conjoint de création d'emplois décents pour les femmes et les jeunes. Ceci place le programme conjoint en parfaite adéquation avec la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS) et la Politique et Stratégie Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSSANH).

Le programme conjoint s'appuiera sur les chaînes de valeur pour contribuer à la **création d'emplois**, il facilitera la traçabilité des produits, améliorera les infrastructures agricoles (glacis, dépôts, routes, canaux d'irrigation, etc.), renforcera les capacités des femmes et des jeunes en matière de commercialisation. Il facilitera l'accès des femmes et des jeunes aux marchés nationaux et/ou internationaux qui offrent de meilleurs prix et les positionnera

comme de véritables entrepreneurs agricoles.

Grâce au programme conjoint, les femmes et les jeunes disposeront de prototypes d'entreprises agricoles viables à partir desquels ils pourront créer leurs propres entreprises viables dans les chaînes de valeur agricoles, créant ainsi un accès à un travail décent.

Par conséquent, l'impact attendu par rapport aux objectifs de développement durable est que les femmes et les jeunes des zones rurales auront accès à un revenu décent, amélioreront leur résilience économique et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les chaînes de valeur agricoles respectives et seront en mesure de sortir du cercle de la pauvreté et de la faim, comme le promeut la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS). Ils seront en mesure de travailler décentement et de contribuer à la croissance économique.

Ciblage des groupes vulnérables et cohérence des actions : Toutes les analyses du système actuel d'assistance sociale montrent son inefficacité, malgré les énormes enveloppes budgétaires. L'offre sociale est fragmentée en aides directes ou en mécanismes de protection ciblant certaines personnes. Le programme conjoint vise donc à lancer des discussions sur l'amélioration du ciblage et de l'échange de données entre les différents acteurs et les différentes plateformes d'aide. Cela passe par l'implication des autorités locales dans les espaces de coordination et de ciblage.

5. Objectifs pertinents du cadre national des objectifs de développement durable

Dans la feuille de route d'Haïti pour les ODD, 11 ODD sont prioritaires dont les ODD 1, 2, 5, 8 qui sont particulièrement pertinents pour ce programme conjoint.

Les objectifs pertinents du cadre national des objectifs de développement durable de ce programme conjoint sont principalement basés sur quatre politiques et stratégies : Le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) ; le Plan de relance économique post-COVID (PREPOC 2020-2023) ; la Politique nationale de protection et de promotion sociale (PNPPS) ; et la Politique et stratégie nationale de souveraineté et de sécurité alimentaire et de nutrition en Haïti (PSNSSANH).

Plus précisément, le programme conjoint est directement lié à trois des quatre grands projets du PSDH : le pilier économique, social et institutionnel.

Le PREPOC (2020-2023) poursuit deux objectifs majeurs (i) stabiliser le cadre macroéconomique et relancer la croissance, et (ii) créer les conditions pour la relance de la croissance économique et soutenir le bien-être des populations par la création d'emplois décents. Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans le cadre du programme conjoint, les actions entreprises visant à diversifier et élargir la base productive ; améliorer les infrastructures ; contribuer à l'inclusion sociale ; soutenir le développement du secteur privé et la création d'emplois décents ; renforcer la gouvernance.

Deux grandes politiques récemment adoptées constituent la base réelle de ce programme conjoint, avec un appui direct aux axes 2, sur l'emploi et l'employabilité, et 4 sur la Protection et la promotion sociale réactive aux chocs du PNPPS ; et une contribution directe aux axes suivants du PSNSSANH : 2, sur la mise à disposition de biens et services pour atteindre la souveraineté et la sécurité alimentaire et la nutrition de la population ; 3 sur le renforcement des institutions et capacités nationales nécessaires à la mise en œuvre de la politique ; et l'axe 4 sur les questions transversales telles que l'aménagement du territoire, le renforcement des capacités, le genre et la résilience du PSNSSANH.

6. Bref aperçu de la théorie du changement du Programme Conjoint.

6.1 Résumé

Si Un système d'information intégré évolutif (registre social) facilitant un meilleur ciblage et la cohérence entre les interventions des acteurs humanitaires et du développement et un alignement des actions par rapports aux deux politiques publiques visées ; Un cadre réglementaire pour la création d'entreprises dans le secteur agricole est mis en place **ET** les compétences de production et l'accès aux intrants et matériels agricoles des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles sont renforcés, **Alors** les femmes et les jeunes des zones rurales auront accès à un revenu décent, amélioreront leur résilience économique et leur sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les chaînes de valeur agricoles porteuses et seront en mesure de sortir du cercle de la pauvreté et de la faim.

6.1 Liste des principales hypothèses de la TdC devant être contrôlées :

Les hypothèses sous-jacentes à prendre en considération sont les suivantes :

- Consolidation ou mise en place du registre social pour identifier correctement les plus vulnérables et permettre une connaissance plus approfondie de leurs difficultés dans chaque commune. Le registre social des bénéficiaires mis en place dans ces 3 communes permettra d'assurer la mise en place de mécanismes de protection et de promotion sociale à un niveau décentralisé
- Les connaissances acquises par les femmes et les jeunes améliorent leur accès au marché et leur accès au crédit. Les femmes et les jeunes acquièrent les compétences nécessaires pour renforcer leurs capacités dans la gestion des micro-entreprises et l'initiation à l'agro-industrie.
- L'amélioration du système de réglementation des entreprises agricoles facilite l'augmentation des revenus et la diminution de l'exode rural.
- Les interventions sont menées de manière coordonnée et opportune sous la direction des acteurs étatiques au niveau national et local.
- La coordination entre les agences des Nations Unies et le MAST permet l'appropriation des principes du registre commun.

7. Problèmes transfrontaliers ou /et régional

Non applicable

C. DESCRIPTION DU PROGRAMME CONJOINT

1. Analyse de base et de la situation

1.1 Problématique

- **Des vulnérabilités multi-dimensionnelles exacerbées par la pandémie COVID-19.**

Combinant le statut de Petit Etat Insulaire en Développement (PEID) et de Pays Moins Avancé (PMA), Haïti souffre de vulnérabilités climatiques, économiques et socio-politiques. Les effets conjugués des troubles politiques de 2018-2019, des désastres naturels (tempêtes tropicales et sécheresse) et de la pandémie ont entraîné une dégradation majeure du bien-être de la population, en particulier des groupes les plus vulnérables, exacerbée par la pandémie Covid-19.

En effet, plusieurs enquêtes⁷, menées entre juillet et novembre 2020, confirment que : (i) la COVID-19 a conduit à une nouvelle augmentation des niveaux de pauvreté pré-COVID-19, (ii) 32% des répondants ont déclaré une perte de revenus à la suite du COVID-19, (iii) la principale raison de cette baisse des revenus est la fermeture d'entreprises permanentes (pour 5% des ménages) ou temporaires (pour 11% des ménages) et les pertes d'emplois et de revenus qui en résultent, (iv) en termes d'adaptation, 82% des familles ayant déclaré une perte de revenus ont eu recours à l'emprunt ou ont épuisé leurs stocks et leurs économies comme moyen de compenser la perte de revenu, (v) la COVID-19 a non seulement conduit à une augmentation de la pauvreté, mais a également considérablement aggravé la pauvreté existante déjà pré-COVID-19, (vi) l'économie haïtienne est confrontée à de profondes faiblesses et déficiences structurelles et de gouvernance, et chaque nouvelle crise (comme la COVID-19) ajoute encore à la dépendance croissante à l'aide d'urgence. (vii) la crise actuelle et les secteurs de prestation de services de base inadéquats en Haïti entraînent des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la santé des ménages haïtiens, en particulier les plus vulnérables, (viii) l'impact économique dû à la covid-19 se trouve aussi beaucoup plus sur les femmes que sur les hommes avec une considérable réduction de l'emploi (23.8%).

Par ailleurs, la population haïtienne est majoritairement très jeune (55% âgés entre 15 à 34 ans) et pauvre : 58% vit dans la pauvreté et 23,9% vit dans la pauvreté extrême, ce qui classe le pays comme étant le plus pauvre de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Les femmes représentent 60% des personnes les plus pauvres de là l'utilisation du terme de féminisation de la pauvreté en Haïti. Le taux d'analphabétisme était estimé en 2012 à 23% en moyenne nationale. Seulement 7% de population ont reçu un enseignement professionnel et supérieur. Haïti est l'un des pays au monde où le taux de migration est le plus élevé, particulièrement celui des diplômés. Il fait aussi partie des pays les plus dépendants aux transferts monétaires venant de la diaspora et d'aide publiques au développement. Les transferts de la diaspora s'élèvent à environ \$300 millions par an.

Le chômage est estimé à 40%. Pour les personnes employées, l'agriculture et le secteur informel (principalement urbain) sont les principaux secteurs d'emploi, capturant respectivement 40% et 47% du marché du travail⁸. Le secteur agricole contribue à la moitié de la disponibilité alimentaire du pays, contribue à 75% des emplois ruraux, majoritairement des ménages à faible revenu (PNUD, 2015 et Banque mondiale 2017, 2019). Cette frustration élevée des jeunes ruraux face au manque d'opportunités économiques et sociales

⁷ Ces enquêtes ont été combinées et analysées au niveau du document [d'évaluation de l'impact socio-économique du Covid-19](#) en Haïti (ESI COVID-19), réalisée par les nations Unies et l'Union Européenne en appui au Gouvernement Haïtien

⁸ USAID, Haïti 2017

les incite à l'exode rural vers les villes, notamment la zone métropolitaine de Port-au-Prince, où ils vivent souvent sans emploi et dans des conditions précaires, voire indignes. Ils sont alors des proies faciles pour les gangs qui opèrent dans ces quartiers pour recruter de nouveaux membres.

D'un autre côté, Haïti fait régulièrement face à des crises socio-politiques importantes.

Les difficultés du Gouvernement à combattre l'insécurité et à faire face à ses conséquences humanitaires, y compris les déplacements de population tendent à renforcer le cercle vicieux de vulnérabilités. Le pays est également confronté à des risques naturels et environnementaux de grande ampleur. Avec un indice de Risque INFORM⁹ de 8.5 Haïti est le pays le plus susceptible de subir une crise humanitaire et/ou un désastre. Plus de 93 % de son territoire et plus de 96 % de sa population sont exposés à au moins deux risques de catastrophes¹⁰. Les désastres naturels qui sont de plus en plus fréquents et intenses détruisent les infrastructures publiques telles que les routes et les écoles, les biens des ménages, et affectent les perspectives de développement du capital humain des jeunes. Les catastrophes naturelles affectent négativement l'agriculture, principale source de revenu pour la plupart des pauvres résidant dans les zones rurales. Leur fréquence et l'intensité influencent négativement le comportement des gens à investir dans l'agriculture en raison des possibilités de perte¹¹, ce qui se traduit parfois par la vente des actifs agricoles (terre, animaux, etc..) et la migration. Le changement climatique constitue en ce sens, un facteur incontournable de la pauvreté en Haïti, car les évidences ont montré que les chocs covariés les plus communs sont ceux liés au climat. Ces chocs réduisent les perspectives de prospérité économique des ménages¹². En janvier 2010 un tremblement de terre dévastateur a frappé le pays faisant environs 300,000 morts, l'ouragan Matthew d'octobre 2016 a causé des pertes considérables.

Plus récemment, le 14 août 2021, le Grand Sud dont la Grande Anse, zone ciblée par le programme conjoint, du pays a été frappé d'un tremblement de terre de 7.2 sur l'échelle de Richter. Le bilan de cette terrible catastrophe encore provisoire, fait état de plus de 2000 morts, 400 disparus et des milliers de blessés, plus de 50,000 maisons détruites et endommagées, et les moyens d'existence des ménages affectés (dont leurs intrants agricoles) mis à mal, accentuant leur vulnérabilité. Une Evaluation des Besoins Post-Catastrophe (PDNA) est lancée à la fin du mois d'Août par le Gouvernement avec l'appui des Nations Unies et d'autres Partenaires techniques et Financiers. Les Résultats du PNDA devront renseigner le projet et fournir d'autres orientations.

Une population souffrant d'insécurité alimentaire aigüe : La croissance démographique, l'évolution des habitudes alimentaires et l'importation d'aliments essentiels transformés ont un impact direct sur la demande alimentaire en Haïti. A cela s'ajoutent les changements climatiques et leur impact négatif sur la productivité agricole haïtienne : mauvaise répartition des précipitations, sécheresses/inondations, perte de terres arables/déforestation qui limitent fortement la capacité du pays à augmenter sa production agricole, assurer sa sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La dégradation de la situation économique a sévèrement impacté le pouvoir d'achat des ménages haïtiens, spécialement les plus pauvres et ceux ayant des femmes chefs de ménage.

Selon la dernière analyse de la classification intégrée de la phase de sécurité alimentaire

⁹ LAC INFORM INDEX

¹⁰ <http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/673811516625053211/pdf/122880-V2-WP-P156561-FRENCH-OUO-9-FINAL-OVERVIEW.pdf>

¹¹ World Bank. 2016. Shock Waves Managing the Impacts of Climate Change on Poverty. World Bank, Washington D.C

¹² The impact of agricultural shocks on households growth performance in rural Madagascar, Anne Claire Thomas

(IPC), environ 4,4 millions de personnes (46 pour cent de la population) seraient en situation d'insécurité alimentaire grave de mars à juin 2021. Les niveaux élevés d'insécurité alimentaire reflètent la détérioration de l'accès des ménages à la nourriture, qui a été limité par les effets négatifs de la pandémie de COVID - 19, principalement à travers des pertes de revenus et d'emplois. La faible disponibilité des cultures de base produites localement et les prix élevés des produits alimentaires ont exacerbé la situation.

Une agriculture souffrant de contraintes de production conséquentes. Cette faible contribution de l'activité agricole à la satisfaction des besoins alimentaires pourrait s'expliquer par le caractère traditionnel de l'agriculture, lequel est connu pour une faible capacité de production qui, elle-même, s'explique aussi par certaines contraintes exacerbées pour ces groupes, notamment une faible utilisation d'intrants de production, des semences peu productives, des techniques agricoles peu productives mais aussi l'existence de parasites, ennemis des cultures, et la géographie les aléas climatiques, naturels et épidémiques. Ainsi, dans les conditions actuelles, l'agriculture n'a pas la capacité de créer des emplois et assurer un revenu décent pour les ménages vivant dans les milieux ruraux. Les cantines scolaires, auxquelles certains enfants ont accès apportent une contribution importante à leurs besoins alimentaires. Les produits de la cueillette, notamment l'arbre à pain et l'avocat, apportent également une contribution importante dans l'alimentation des ménages.

Une économie peu diversifiée, de faibles niveaux d'investissements et un taux de chômage élevé. Peu diversifiée, l'économie haïtienne recèle de multiples handicaps dont un taux de croissance économique trop faible pour assurer une création de richesses suffisante pour tacler les multiples vulnérabilités. Depuis des décennies, le pays fait face à des problèmes de gouvernance et d'autres facteurs structurels limitant les investissements productifs et l'essor de secteurs à forte capacité de création d'emplois durables, notamment pour une population très jeune. Classé régulièrement parmi les dix derniers du Doing Business, Haïti attire peu d'investissements étrangers directs. Ces derniers ont chuté de \$105 millions en 2018 à \$75 millions en 2019 et seulement \$30 millions en 2020. Le taux de chômage s'élève à environ 50% pour les jeunes âgés entre 20 à 24 ans. Le secteur privé emploie environ 7,5 % des forces de travail et est principalement dominé par le secteur manufacturier et l'agriculture. Une grande partie de la population active travaille dans l'agriculture, en particulier dans les zones rurales (environ 51% des travailleurs sont employés dans l'agriculture¹³).

Des effets catalytiques des politiques intégrées pour réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience économique des groupes vulnérables particulièrement les jeunes. En dépit des défis structurels auxquels il est confronté, le secteur agricole reste l'un des secteurs porteurs en Haïti avec un potentiel de création d'emplois durables et décents notamment pour les jeunes et les femmes. Selon la nouvelle Politique et stratégie nationale de souveraineté et de sécurité alimentaire, et de nutrition en Haïti (PSNSSANH) adoptée en mars 2021, si toutes les conditions sont réunies, la croissance agricole est en mesure de générer une croissance rapide de l'emploi qui constitue un élément essentiel de la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. Dans cette ligne, cette politique vise à développer l'agriculture familiale et l'agro-industrie, comme moteur de la relance de l'économie haïtienne et de l'élimination de la faim et la malnutrition. De même, la Politique nationale de protection et de promotion sociales (PNPPS) contient un axe « employabilité des jeunes ». En effet, seulement six personnes sur 1000 sur le marché du travail ont un certificat ou un diplôme dans le domaine technique ou professionnel, et moins des deux tiers

¹³ IBD.2014. Private Sector Assessment of Haiti.

de la population est alphabétisée¹⁴.

Une faible capacité nationale dans la mise en œuvre de ces politiques en raison du manque d'intégration des systèmes d'information et de faibles capacités.

L'opérationnalisation de ces politiques exige la mise en place d'un système intégré d'information pouvant harmoniser les outils d'aide à la décision relative à la vulnérabilité économique, sociale et environnementale. Un tel outil devrait aussi permettre de suivre l'évolution de la pauvreté dans ses multiples facettes et d'évaluer l'impact des politiques et programmes. La bonne mise en œuvre des politiques publiques requiert une architecture institutionnelle et des capacités nationales adaptées pour coordonner et gérer la mise en œuvre déconcentrée et décentralisée des mesures prioritaires des différents secteurs avec des mécanismes capables d'assurer la redevabilité. De même, l'opérationnalisation de ces politiques publiques nécessite un renforcement des capacités des mécanismes de gouvernance économique et commerciale. En effet, l'environnement réglementaire souffre d'insuffisances en matière de textes favorisant l'essor des secteurs porteurs et des toutes petites et moyennes entreprises, les réservoirs d'emplois. Par ailleurs, les capacités du secteur public et l'efficacité du gouvernement sont faibles en termes de fourniture de services de base et de capacités de conception, de planification, de gestion, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes. Ces faiblesses contribuent à un climat des affaires difficile, ce qui affecte négativement la productivité, la compétitivité et les perspectives d'une croissance économique plus inclusive¹⁵.

1.2 Groupes cibles

Le programme conjoint vise en premier lieu les femmes et les jeunes des ménages vulnérables des zones rurales du département de la Grand'Anse. Les ménages de cette catégorie exploitent moins de 1.2 ha de terre, opèrent individuellement et ne font généralement partie d'aucune coopérative. Ils vivent particulièrement du petit-commerce, de la main d'œuvre, de la cueillette et de l'agriculture. Du fait des contraintes de développement du secteur agricole, l'autoproduction agricole assure environ 20% de leurs besoins énergétiques et 80% de leurs besoins doivent être achetés sur les marchés locaux. De plus, la qualification de la main d'œuvre est l'une des principales barrières des jeunes et des femmes à l'emploi qui généralement font face à un manque d'opportunité d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle.

Au niveau institutionnel, le programme cible les institutions nationales et acteurs du développement impliqués dans la formulation, mis en œuvre et financement de politiques publiques et mécanismes de création d'emplois et d'adoption de mesures incitatifs pour les jeunes et les femmes.

1.3 Cibles ODD

Haïti a entrepris de nombreuses actions en faveur de la promotion des ODD, qui passent par une priorisation (11 ODD prioritaires), des campagnes de sensibilisation et l'élaboration d'une feuille de route ODD. Parallèlement, de nombreux projets sont mis en œuvre par le gouvernement et ses partenaires contribuant de manière significative à l'atteinte de ces ODD. Cependant, Haïti se classe 156e sur 162 en termes de progrès en matière de développement durable. Ce classement est facilement compréhensible car le pays fait face à d'énormes difficultés, retardant les effets attendus sur la réalisation des ODD. De plus, en l'absence de données actualisées, la situation actuelle, bien que critique, n'est pas forcément bien documentée.

¹⁴ Beatrice Daumerie and Karen Hardee.2010. The effects of a very young age structure on Haiti, Country Case Study

¹⁵ IBD. 2014. Private Sector Assessment of Haiti

Ce programme conjoint est donc une grande opportunité pour Haïti dans la mesure où tout en permettant l'accélération de l'atteinte des ODD ciblés, il mettra également en évidence un projet pilote de collecte de données en continu.

Ce programme conjoint vise à renforcer la capacité d'Haïti pour une contribution importante à la réalisation des ODD suivants :

ODD 1 : ODD 1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient

ODD2 : Renforcement de la capacité institutionnelle pour la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)

Les systèmes d'information du SAN sont fonctionnels et intégrés. (ODD 2.1.2)

2.3 D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment grâce à un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources et intrants productifs, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de création de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles.

Les ménages pauvres bénéficiant du programme ont accès à une alimentation sûre, nutritive et adéquate. (ODD 2.4.1)

La sécurité alimentaire est désormais au cœur des préoccupations d'Haïti. On estime qu'environ 980 000 des 2 millions d'habitants de la région Grand Sud (départements des Nippes, de la Grand'Anse, du Sud et du Sud-Est) connaîtront des niveaux aigus d'insécurité alimentaire et que 320 000 personnes ont un besoin urgent de nutrition.

En effet, 6 % des Haïtiens vivant en milieu rural dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Et pour les familles les plus pauvres et les plus vulnérables, la production alimentaire à partir de leurs arrières-cours et de leurs potagers est essentielle à leur bien-être nutritionnel.

Aussi, le renforcement des capacités dans ces domaines des personnes travaillant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à ce PJ aidera d'une part les producteurs à augmenter leur production agricole. D'autre part, les ménages pauvres pourront avoir accès à une alimentation saine.

ODD 5:5.a Entreprendre des réformes pour donner aux femmes des droits égaux aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, conformément aux lois nationales.

Les femmes sont considérées comme le parent pauvre de la fracture sociale. En Haïti, la pauvreté a un visage féminin, les causes peuvent être la ségrégation professionnelle, le caractère non qualifié et instable des emplois dits féminins, la discrimination salariale, le chômage des femmes, leur cantonnement dans des secteurs économiquement faibles, la monoparentalité féminine, le problème d'accès à l'éducation et à la formation. Avec la crise socio-politico-économique que connaît le pays ces dernières années, l'exclusion et la précarité sont exacerbées au plus haut point.

Aussi, à travers ce PJ, il s'agira de doter les femmes de compétences leur permettant de sortir de ce cercle vicieux de la vulnérabilité.

ODD 8 : 8.b D'ici 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale pour l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du travail.

Les jeunes constituent à la fois un capital humain et un facteur de développement durable pour le pays. Cependant, l'absence de structures d'encadrement de cette population crée des conditions de déperdition (Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) est resté autour de 19%, selon les données antérieures). Aussi, à travers le JP, il s'agira d'orienter les jeunes afin qu'ils deviennent compétitifs sur le marché du travail.

ODD 10 : 10.2 D'ici 2030, autonomiser tous les individus et promouvoir leur intégration sociale, économique et politique, sans distinction d'âge, de sexe, de handicap, de race, d'origine ethnique, d'origine et de religion, ou de statut économique ou autre.

Haïti est un pays très inégalitaire. Ces inégalités se sont fortement accrues depuis 2001, avec un coefficient de Gini passant de 0,61 à 0,66 en 2012. Un constat a été établi : ces inégalités se sont accrues avec l'apparition de Covid-19.

Aussi, à travers le JP il s'agira de travailler avec les personnes vulnérables en tenant compte de l'intersectionnalité. De plus, la mise en place du pilote du registre social unifié permettra un meilleur ciblage de ces personnes vulnérables et une meilleure réponse à leurs préoccupations.

ODD 17 : 17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, complété par des partenariats multipartites qui mobilisent et partagent les connaissances, les compétences, les technologies et les ressources financières, afin de soutenir la réalisation des Objectifs de développement durable dans tous les pays, en particulier les pays en développement.

Le JP est mis en œuvre par le biais de partenariats. Le Puno échangera des connaissances et de l'expertise dans le cadre de ce JP. Plus encore, avec l'intervention forte des partenaires locaux, l'appropriation du programme sera effective pour la continuité des actions liées à la réalisation des ODD. Mais aussi, pour une augmentation du taux de couverture des programmes de protection sociale pour répondre aux besoins de la population.

Sur la base des développements ci-dessus, nous pouvons conclure que les résultats attendus des stratégies de développement en Haïti sont loin d'être atteints. Par ailleurs, l'indisponibilité de données fiables pour évaluer au mieux la contribution à l'atteinte des ODD et les situations au niveau des axes prioritaires choisis par les autorités gouvernementales reste un des problèmes fondamentaux.

Avec l'adoption de la feuille de route des ODD en septembre 2021 par le gouvernement haïtien, le programme conjoint prend toute son importance. Ce programme conjoint permettra, d'une part, de suivre l'avancement des ODD avec l'implication des équipes pays de l'ONU et en pleine coordination avec les ministères spécifiques tels que le ministère des Affaires sociales, et en synergie avec d'autres programmes conjoints tels que le Cadre national de financement intégré pour le développement durable mis en œuvre par le ministère de la Planification et de la Coopération externe. D'autre part, la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes aura un impact sur les ODD ciblés tout en promouvant un développement inclusif et durable.

Bien que l'impact soit difficile à anticiper car il y a plusieurs facteurs à prendre en compte : la situation sécuritaire, la situation sociopolitique, les effets à long terme du tremblement de terre, le niveau d'appropriation nationale. Les résultats du programme conjoint permettront d'établir une base, d'intégrer et d'identifier les enjeux, les principaux acteurs et d'analyser les incertitudes pour anticiper les stratégies à mettre en œuvre. Le partenariat

créé avec le soutien du programme conjoint commencera donc par l'établissement d'une situation de base, dont l'évolution sera suivie et évaluée à l'aide des indicateurs vérifiables et mesurables identifiés. Une étude d'impact sera réalisée en évaluant tous les effets du programme conjoint lors de l'évaluation ex-post. L'ensemble de ce processus permettra au programme conjoint de mesurer correctement son impact et l'effet transformationnel attendu.

1.4 Cartographie des parties prenantes

Nom des Parties prenantes	Fonction, Caractéristiques et Rôles	Implication dans la conception et les étapes de mise en œuvre
Ministère des Affaires Sociales (MAST)	En charge de la conception et la mise en œuvre des programmes de protection sociale	Principal Partenaire gouvernemental dans la conception et mise en œuvre du projet
Agences des Nations Unies	Assistances technique et financier au Pays	-Mobilisation des Fonds -Assistance technique et financier
Représentant de la population vulnérable	Caractérisé par plusieurs types de vulnérabilités : Non-participation à la vie sociale. -Exclusion dans des programmes de protection sociale	-Participation et implication active au comité local de mise en œuvre du projet -Implication dans le suivi du projet
Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)	En charge de la conception et la mise en œuvre des programmes qui tiennent compte des besoins, des priorités, des capacités et vulnérabilités des femmes.	-Expertise technique dans la gestion du projet -Conseils techniques sur les composantes axées sur l'égalité des sexes
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)	Entité du gouvernement responsable de la conception et mise en œuvre des programmes agricoles	-identification des communautés dans le besoin sur le plan agricole -Identification de la communauté en situation d'insécurité alimentaire
Organisation de femmes	Vulnérabilités multiples : -Exclusion de certaines activités sociale -Situation de précarité financière	-Participation au comité local de mise en œuvre -Identification des femmes en situation de vulnérabilités
Associations de producteurs	Capacités techniques et financières limitées pour initier et renforcer des activités génératrices de revenus (AGR) et leur accès au marché	Démarrage et/ou renforcement des capacités techniques pour l'amélioration de l'accès au marché des activités économiques (champs école de commercialisation) Réduction des pertes post-récoltes, la transformation et l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles (fruits à pain et cacao) avec l'appui technique et en matériel
Primature	Capacités limitées	Coordination pour la coordination et suivi-évaluation de la PSNSSANH
Direction Départementale de l'Agriculture Grand'Anse et Bureaux agricoles communaux pertinents	Capacités limitées	Coordination départementale de la mise en œuvre de la PSNSSANH
Coordination Nationale de la sécurité Alimentaire	Capacités limitées	Renforcement de la coordination du secteur sécurité alimentaire, et point focal pour la mise en œuvre de la PSNSSANH

2. Stratégie du programme

2.1. Stratégie globale

La Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS) est mis en œuvre sous le leadership du ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST). Plusieurs partenaires de développement dont les Nations Unies sont impliquées dans ce processus. Actuellement, le Programme Alimentaire Mondial implémente un volet de la PNPPS avec le soutien financier de la Banque Mondiale. De plus, sous l'initiative du Bureau du coordonnateur Résident, une mission inter-agence soutien avec le MAST l'opérationnalisation de cette politique. Malgré des avancées significatives dans la formulation de politiques et de stratégies de protection sociale pertinentes, il reste de nombreuses lacunes dans la coordination et le flux d'informations pour guider les réponses et les programmes, en particulier dans les approches et les interventions à terme pour soutenir la résilience économique et la sécurité alimentaire des jeunes et des femmes par la protection sociale.

Le flux d'informations n'est pas cohérent et régulier. Pour relever ces défis, ce projet conjoint renforcera et institutionnalisera les capacités, les mécanismes de rapport et la responsabilité parmi les partenaires gouvernementaux, les agences et les acteurs ruraux.

Le JP capitalisera sur le rôle d'intégration du PNUD, et l'expertise du PNUD, de la FAO et de l'OIT pour aborder les problèmes identifiés et pousser les synergies avec les autres acteurs de la protection sociale en Haïti et l'équipe-pays des Nations Unies afin d'augmenter le leadership des jeunes et des femmes dans l'économie et améliorer la coordination et l'efficacité pour une protection sociale répondant aux chocs. Le programme conjoint agira comme une première étape vers le renforcement du nexus entre la réponse humanitaire et l'accélération des ODD.

Pour cela, le programme conjoint soutiendra un cadre réglementaire pour la création d'entreprises liées aux programmes de protection sociale dans le secteur agricole, renforcera les compétences de production et l'accès aux intrants et matériels agricoles des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles. Le programme soutiendra également la mise en place d'un registre social unifié pilote pour assurer la coordination des interventions humanitaires et de développement et combler les lacunes institutionnelles en termes de ciblage des vulnérabilités. Il permettra d'identifier et de cibler les personnes les plus défavorisées, soit parce qu'elles se trouvent dans des zones très reculées du pays (exclusion), soit simplement en raison des normes sociales liées au genre (discrimination).

Ainsi, grâce à ce système de coordination, les structures décentralisées du MAST, du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDP), du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), du Ministère de la Condition Féminine et des Droits de la Femme (MCFDF), du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et d'autres, seront équipées pour superviser et soutenir les acteurs dans leurs programmes de développement et d'aide humanitaire, tout en limitant les doublons et en s'assurant que personne n'est laissé pour compte dans la lutte contre la pauvreté, la promotion de la protection sociale pour tous et que les politiques des ministères respectifs sont suivies et mises en œuvre.

2.2 Théorie du changement

La théorie du changement de ce programme conjoint découle d'une analyse approfondie des facteurs clés qui empêchent les femmes et les jeunes ruraux touchés par des chocs d'avoir accès à un revenu décent, les maintenant dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Le plus haut niveau d'impact attendu par le programme conjoint est le suivant : les femmes et les jeunes ont accès à un revenu décent, améliorent leur résilience économique et leur

sécurité alimentaire. Les facteurs limitatifs qui seront pris en compte sont : (i) le manque d'opportunités et de compétences des femmes et des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles, (ii) l'absence d'un cadre réglementaire pour promouvoir des investissements durables et résilients dans l'agriculture et l'agrobusiness ; et des modèles d'affaires agricoles réussis qui peuvent inspirer et motiver les femmes et les jeunes dans l'agrobusiness, (iii) un manque de coordination dans les actions des acteurs humanitaires et de développement dans la mise en œuvre des programmes de résilience économique et de sécurité alimentaire créé par un manque de sensibilisation de la population cible et le manque d'harmonisation dans le ciblage, ce qui facilite la duplication existante et les inégalités entre les sexes.

Les jeunes et les femmes ont davantage de possibilités d'accéder à un travail décent et productif, à des entreprises et à des moyens de subsistance durables. Le programme soutiendra la transformation économique **si** les capacités sont renforcées pour :

- Concevoir des politiques publiques qui favorisent la transition vers un travail décent, l'économie formelle, la participation économique des femmes bénéficiaires et du groupe des jeunes et des individus à risque dans les petits métiers en utilisant le secteur agricole comme véhicule ;
- Promouvoir un modèle reproductible de mécanismes d'incitation sélectifs dans l'agriculture et au niveau local, en particulier pour la reprise économique des micros et petites entreprises ; générer des données améliorées et des systèmes d'information par des efforts de coordination ;
- Synchroniser un système de registre social avec les partenaires du développement au niveau local, pour promouvoir un meilleur ciblage de l'aide humanitaire et du développement. **Alors**, l'économie sera transformée selon un modèle innovant, inclusif et écologiquement durable. Dans une économie formelle et innovante, l'augmentation de la productivité est la base pour atteindre une croissance économique soutenue.

Cette théorie du changement s'aligne sur le One UN Plan et sur les ODD priorisées par le gouvernement : maintenir les gens hors de la pauvreté, renforcer l'égalité des sexes et promouvoir des solutions basées sur la nature. L'approche de l'égalité des sexes réduira les inégalités à travers l'intégration des femmes sur le marché du travail et la réduction de l'écart salarial.

Avec ce PJ, l'accélération des ODD peut être réalisée en Haïti par la réduction des doublons et une synchronisation accrue des projets et programmes de protection sociale. En outre, un meilleur contrôle et suivi des résultats peut être réalisé, le développement et l'aide humanitaire peuvent être mieux rationalisés / ciblés, de meilleurs modèles de croissance rurale inclusive et des entreprises seront disponibles grâce à des démonstrations factuelles. Deuxièmement, des progrès peuvent être réalisés dans la réduction de la vulnérabilité sociale et économique des femmes et des jeunes, ainsi que des inégalités, ce qui conduit à une meilleure résilience économique des pauvres en milieu rural.

Les principales hypothèses qui sous-tendent le ToC sont les suivantes :

1. La mise en œuvre du Registre Social permettra d'identifier correctement et de mieux connaître les difficultés des personnes extrêmement pauvres dans chaque commune et d'améliorer le ciblage des programmes humanitaires et de développement.
2. Le registre des bénéficiaires mis en place dans les communes assurera la mise en place de mécanismes de protection et de promotion sociale à un niveau décentralisé.
3. Les connaissances acquises par les femmes et les jeunes améliorent leur accès au marché et leur accès au crédit.

4. Les femmes et les jeunes acquièrent les compétences nécessaires pour renforcer leurs capacités dans la gestion des micro-entreprises et l'initiation à l'agro-industrie.
5. L'amélioration du système de régulation des entreprises agricoles facilite l'augmentation des revenus et la diminution de l'exode rural.
6. Les interventions sont menées de manière coordonnée et opportune sous la direction des acteurs étatiques au niveau national et local.
7. La coordination entre les agences des Nations Unies et le MAST permet l'appropriation des principes du registre commun.

2.3 Résultats attendus et impact

Effet 1 - D'ici 2023, la sécurité alimentaire est améliorée à travers l'augmentation de la participation économique des jeunes et des femmes dans l'agriculture et l'agro-industrie.

Le système des Nations Unies veut utiliser son pouvoir pour rassembler et mobiliser les acteurs afin d'appuyer le Gouvernement dans la mise en place de mesures incitatives incluant un cadre réglementaire pour la promotion et la coordination des investissements dans l'agriculture et l'agro-industrie. En effet, la stimulation de la relance du secteur agricole passe par l'amélioration des chaînes de valeur dans les secteurs porteurs et le développement de l'entrepreneuriat agricole comme vecteur de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté. La création d'emplois durables et la promotion du travail décent pour les jeunes et les femmes dans ces secteurs devront passer par l'amélioration de la production mais aussi par l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits issus de ces filières.

Le programme conjoint soutiendra, à travers cet axe, la définition et/ou le renforcement des politiques gouvernementales en matière d'entrepreneuriat agricole. Il accordera une attention particulière à la participation des jeunes et des femmes aux activités agricoles et contribuera ainsi à la réduction significative de la pauvreté. Le PSNSSANH, quant à lui, considère que ces outils permettent d'accélérer efficacement la création d'emplois dans le pays, notamment en milieu rural, et d'assurer la sécurité alimentaire.

A long terme, ces outils contribueront à la réduction de la pauvreté et permettront aux femmes et aux jeunes d'accéder à un revenu décent dans les secteurs agricoles. Ces outils seront de véritables incitations à la pratique des affaires et à la croissance des investissements dans le pays, notamment dans les secteurs agricoles.

En rassurant les investisseurs existants et en encourageant les investisseurs indécis et/ou potentiels à prendre des initiatives, ces outils augmenteront les opportunités commerciales pour les femmes et les jeunes dans les zones rurales et amélioreront le niveau de protection des investisseurs. En outre, le taux de participation aux activités commerciales agricoles dans les zones rurales. Cet aspect est fondamental dans le contexte du Lien Humanitaire-Développement-Paix, car l'augmentation des opportunités d'emploi dans les zones rurales contribue à réduire l'exode rural et le recrutement des jeunes par les bandes armées.

Les jeunes et les femmes en Haïti sont considérés comme un levier important pour le développement, en raison de leur potentiel inexploité et de leur nombre. Malgré la croissance démographique et le grand nombre de jeunes, les possibilités d'emploi et de création d'entreprises restent limitées. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes et les femmes vivant dans des zones rurales à faible développement économique. Le secteur agricole présente un grand potentiel en tant que source de revenus. Le programme conjoint propose, par ses actions durables et coordonnées, d'accroître l'investissement des jeunes et des femmes dans ce secteur.

En premier lieu, il soutiendra les jeunes et les femmes autour d'initiatives individuelles et collectives et renforcera leurs capacités en matière de formation, de conseil, d'initiation à la transformation des produits agricoles et de fourniture d'intrants et de matériels agricoles pour augmenter la valeur ajoutée en étroite relation avec la demande du marché. L'accès insuffisant à la connaissance est généralisé, ce qui rend encore plus difficile l'accès des jeunes et des femmes en milieu rural. Et, avec la crise du covid-19, ils sont mis à l'écart par la société car ils n'ont pas toujours accès aux moyens modernes de communication et à l'électricité. Cet accès insuffisant aux connaissances et à l'information freine le développement de projets entrepreneuriaux, tout comme la faible capacité à investir dans des équipements et des intrants de qualité.

De plus, dans le contexte post-séisme, les actions durables risquent d'être négligées en l'absence de mécanismes de coordination entre les travailleurs humanitaires et les acteurs du développement.

En outre, il est de plus en plus difficile pour les jeunes et les femmes d'accéder aux marchés, notamment en raison de l'influence internationale croissante des supermarchés et des normes draconiennes de leurs chaînes d'approvisionnement. Les jeunes et les femmes sont confrontés à des contraintes supplémentaires, d'autant plus que les normes culturelles de ces pays ont tendance à restreindre leurs libertés. En outre, un accès accru à la formation et à l'information peut grandement améliorer l'accès à ces marchés, et en particulier aux marchés de niche qui sont particulièrement prometteurs pour les jeunes et les femmes travaillant dans le secteur agricole.

Grâce à ce programme conjoint, le renforcement des capacités de ces femmes et de ces jeunes sera effectué pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à la création de richesse.

Deuxièmement, elle soutiendra l'entrepreneuriat agricole local, en soutenant les chaînes de valeur prometteuses (cacao, fruit à pain, bananes, ignames), par le biais d'investissements, de formations et d'autres formes de soutien technique. L'économie d'Haïti est largement dominée par le secteur primaire et une grande partie de la population tire ses moyens de subsistance de l'agriculture. Les femmes représentent environ 51 % de la population et, malgré leurs responsabilités pour assurer la subsistance de leur foyer, leur autonomisation et leur participation active à la vie socio-économique du pays restent limitées. La situation est similaire pour les jeunes. Pour stimuler la relance du secteur agricole, il faut améliorer les chaînes de valeur dans les secteurs prometteurs et développer l'entrepreneuriat agricole. La création d'emplois durables et la promotion d'un travail décent pour les jeunes et les femmes dans ces secteurs devront passer par l'amélioration de la production mais aussi par l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits issus de ces secteurs.

Le programme conjoint permettra de développer les compétences financières des populations, notamment des jeunes et des femmes et de renforcer les institutions financières cibles (y compris les mutuelles) d'une part et de faciliter la création de fonds de crédit et/ou de garanties pour les jeunes et les femmes d'autre part. La plupart des acteurs financiers sont réticents à offrir leurs services (crédit, épargne, assurance) aux jeunes et aux femmes, notamment en raison de leur faible niveau de connaissances financières et de leur manque de garanties. Par ailleurs, grâce à des programmes de mentorat et des opportunités de financement pour la création d'entreprise, des solutions peuvent être apportées, en promouvant des produits financiers dédiés aux jeunes et aux femmes.

Sur la base des objectifs du PNPPS et du PSNSSANH en matière de création d'emplois dans les secteurs porteurs, le programme conjoint appuiera les efforts de réflexion des différents

acteurs sur la définition d'une politique cadre pour l'emploi et la formation des jeunes et d'un cadre légal et réglementaire pour la création d'entreprises dans les secteurs agricoles.

En effet, le PNPPS reconnaît les insuffisances du cadre légal et réglementaire et encourage les efforts sur ces sujets dans tous les domaines, y compris celui relatif à l'employabilité des jeunes.

Effet 2 - D'ici 2023, les acteurs humanitaires et du développement renforcent leur coordination des actions réactives aux chocs pour la protection et la promotion sociales par la mise en place d'un système d'information intégré qui facilite le ciblage, limite les doublons et renforce la résilience.

Haïti a adopté en 2020 sa Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociale (PNPPS). L'opérationnalisation de cette politique en actions concrètes et impactantes est un défi majeur. Cela nécessite des changements profonds dans la gestion et la gouvernance du système de protection sociale d'Haïti. Cependant, la réussite de ce processus passe par la mise en place d'un ensemble de conditions préalables et de mesures d'accompagnement dans le but d'améliorer progressivement l'impact sur les bénéficiaires, à travers l'opérationnalisation du registre social unifié.

Le système de protection sociale est fragmenté et caractérisé par des chevauchements et des dysfonctionnements qui affectent son efficacité et son efficience, avec de nombreux programmes de soutien et de protection sociale allant des transferts universels aux mécanismes de protection ciblant certaines catégories de la population. Ces programmes se caractérisent par un manque de synchronisation et de cohérence et ne ciblent pas efficacement les catégories éligibles. Il est quasiment impossible de savoir quels ménages reçoivent quels services, d'orienter l'aide vers les ménages les plus nécessiteux, de tirer parti des synergies qui pourraient être créées entre les programmes et d'éliminer les doublons et les fraudes.

En outre, le récent tremblement de terre a mis en évidence les défaillances dans le ciblage des populations touchées. L'aide n'atteint pas toujours les plus nécessiteux et les plus vulnérables, notamment dans les zones rurales difficiles à atteindre. Les difficultés rencontrées par les partenaires humanitaires et de développement (ONG, agences des Nations Unies, y compris l'OIT et la FAO) pour cibler et assurer la mise en œuvre des interventions auprès du groupe de personnes concernées révèlent qu'il est impératif d'harmoniser les techniques de ciblage en utilisant des critères multiples.

L'axe 4 du PNPPS- Réactivité aux chocs- ouvre la porte à l'établissement d'un lien entre la pauvreté et l'exposition aux chocs covariables, les personnes vulnérables, l'emploi et la sécurité alimentaire. Ce résultat établit la cohérence entre ce besoin et les interventions des agences des Nations Unies sur les questions humanitaires et de développement.

La réactivité aux chocs nécessite la mise en place de mécanismes de ciblage et de financement qui seront prédéfinis. Des arrangements institutionnels établissant des protocoles de coordination spécifiques avec le Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) et les acteurs humanitaires seront nécessairement envisagés.

Pour remédier à cette situation, le programme conjoint œuvrera à la mise en place, au niveau d'une municipalité, d'un système universitaire plus équitable, efficace et intégré de ciblage des ménages. Ce mécanisme renforcera l'harmonie entre les programmes d'aide sociale, assurera leur coordination et leur convergence, et garantira l'efficacité et l'efficience des dépenses sociales. Ne pas connaître les populations nécessiteuses, leur nombre, leurs besoins, contribue déjà à 50% à l'échec d'une intervention. L'amélioration du ciblage permettra une meilleure identification et connaissance des groupes vulnérables et une

réponse suffisante aux besoins.

Le programme conjoint s'appuiera sur les réalisations de SIMAST, qui est le système de ciblage mis en place pour améliorer et éliminer la fraude, les doublons et les identités fantômes dans les bases de données de l'aide sociale et promouvoir un système de coordination et de communication.

En outre, le programme conjoint s'appuiera sur les réalisations de SIMAST et celles d'autres acteurs nationaux impliqués dans la collecte de données pour promouvoir la mise en place du Registre social unifié (RSU).

Le programme conjoint, par sa mise en œuvre, fournira donc une base de données pilote sur les personnes pauvres, vulnérables et indigentes, et les personnes en situation de pauvreté chronique, qui servira de réservoir pour tous les autres acteurs nationaux et internationaux travaillant à l'amélioration des conditions de vie des populations haïtiennes les plus vulnérables et des programmes socio-économiques post-chocs et crise.

2.4 Financement

Le financement du JP sera réparti entre les trois agences. L'agence chef de file du PNUD s'occupera des aspects de gestion du JP et disposera donc d'un pourcentage légèrement plus élevé du financement à cette fin que les autres. A ce financement, qui sera alloué par le fonds SDG, chaque agence fournira une contrepartie, ce qui permettra d'avoir de nombreuses activités de qualité, ayant un impact sur les bénéficiaires.

Certaines des activités de ce JP sont le résultat d'activités préexistantes et ont déjà démontré le renforcement des capacités dans les domaines mentionnés. Ce financement par le JP est une preuve de l'intérêt des bailleurs de fonds pour ce type d'activité, d'autant plus que les documents d'encrage existent.

En outre, Haïti est confronté à un problème de mise à jour des données, et de nombreux donateurs s'intéressent à ce problème. Car on ne peut pas planifier le développement et prendre des décisions pour la population si on n'a pas son nombre, ni sa caractéristique. Aujourd'hui, grâce au financement de ce PJ, les agences parties prenantes souhaitent mettre en place ce système d'auto-ciblage pour une collecte de données continue et où il y a un suivi municipal en termes de mise à jour.

En outre, les activités menées dans le cadre de ce PJ visent à établir des bases solides facilitant la mise en œuvre de la PNPPS et de la PSNSSANH et de mettre en œuvre des « activités pilotes » de renforcement des chaînes de valeur agricoles afin de démontrer leur répliquabilité et leurs bénéfices pour l'accroissement des revenus et opportunités des ménages ruraux. En établissant ces bases ce programme pourra intéresser d'autres bailleurs, comme la Banque Mondiale qui contribue d'ores et déjà à la mise en œuvre de la PNPPS dans le département via un financement au Programme Alimentaire Mondial.

2.4 Partenariats et engagement des parties prenantes

Le secrétariat de la coordination du projet sera assuré par le MAST avec l'appui technique des agences. Cette coordination sera axée sur une adéquation entre les résultats et les actions du projet et les orientations des plans d'action ou autres orientations prioritaires données par les parties prenantes nationales en charge de définir le cadre d'implémentation des deux politiques nationales.

La mise en œuvre des activités conduira à l'implication d'autres institutions à l'instar du Ministère de l'agriculture, des directions départementales des ministères cibles.

En plus de ces différents acteurs, le projet sollicitera un appui/accompagnement de la société civile, des institutions financières et du secteur privé dans l'optique de bénéficier de leur expertise dans divers domaines et d'accompagner les populations ciblées.

Le PNUD, ILO/BIT et la FAO établiront au démarrage du projet un mécanisme de consultation régulier et ad-hoc avec le MAST et d'autres ministères concernés par ses différentes composantes. Ils se chargeront du mécanisme d'information des citoyens complets et des différents processus en cours dans le projet.

Le projet pourra par ailleurs tirer parti de l'expertise technique des agences partenaires qui, en raison de leur portée et de leur présence sur le terrain, pourront fournir une valeur ajoutée particulière. On pourra citer par exemple le PAM qui appuie le MAST dans des activités sur le SIMAST, la CNSA qui est un partenaire national évoluant dans la collecte des données, plus précisément celles liées à la sécurité alimentaire.

Le PNUD, ILO et la FAO feront des mises à jour à des intervalles réguliers aux différents bailleurs. Autant que possible, ces mises à jour et les échanges seront entrepris conjointement avec le MAST.

L'appui du Bureau du coordonnateur résident sera catalytique pour le partenariat autour du programme conjoint, la communication et le suivi de la mise en œuvre des deux politiques publiques. Cet appui veillera à renforcer l'appropriation de l'équipe-pays des Nations Unies et des Institutions Financières Internationales à l'approche intégrée adoptée dans le cadre du programme conjoint.

3. Mise en œuvre du programme

3.1 Gouvernance et modalités de mise en œuvre

Plusieurs considérations et principes guideront les aspects de gouvernance du programme conjoint et la stratégie de mise en œuvre qui en découle :

Alignement sur les priorités nationales et Appropriation nationale :

Le programme conjoint vise à soutenir le gouvernement haïtien dans la mise en œuvre des politiques de protection sociale et celle de la souveraineté et de la sécurité alimentaire. Le ministère des Affaires Sociales a le leadership du programme, il est soutenu par les ministères sectoriels de l'agriculture et du commerce et d'autres ministères jugés pertinents pour la mise en œuvre. Au début du programme conjoint, le MAST, le MARNDR et le MCI, le PNUD, l'OIT, la FAO et le bureau du coordonnateur résident constitueront le comité de pilotage du programme conjoint. Le ministre des affaires sociales et du travail et le coordonnateur résident coprésideront ce comité. Après l'achèvement du rapport initial et le lancement du programme conjoint, la composition du comité de pilotage sera progressivement élargie en fonction de son exhaustivité pour inclure la société civile et le secteur privé.

Partenariat multi-acteurs

Les Nations Unies soutiendront MAST dans la formation d'un partenariat multi-acteurs autour des deux politiques publiques. Des représentants des autres ministres sectoriels, du secteur privé et financier, de la société civile seront invités à rejoindre le comité de pilotage. Des structures opérationnelles de suivi (comité technique de suivi) seront mises en place avec des points focaux des structures étatiques, des agences onusiennes, de la société civile, du secteur privé, des partenaires techniques et

financiers impliqués. D'autres espaces de collaboration entre toutes les parties prenantes seront mis en place pour favoriser le maintien du partenariat.

Des interactions régulières avec les acteurs non gouvernementaux

La mise en œuvre d'un tel programme conjoint, qui implique de nombreux acteurs non gouvernementaux, implique que ces derniers soient consultés régulièrement afin qu'ils puissent soutenir la mise en œuvre du programme conjoint dans les aspects nécessaires, mais aussi qu'ils deviennent des modèles / repères pour les jeunes et les femmes qui bénéficieront du programme conjoint.

Cohérence et approche One UN

Le succès de ce programme conjoint dépend dans une large mesure du degré d'implication de toutes les agences des Nations Unies, ainsi que de leurs contributions, de leurs connaissances et de leur expertise.

Le programme conjoint constitue une initiative pilote des actions conjointes à développer en soutien aux deux politiques publiques. Il sera envisagé la mise en place d'un fond commun pays pouvant attirer d'autres financement et aligner les efforts de l'équipe-pays. Il sera aussi envisagé la mise en place d'un comité de pilotage unique pour toutes les actions visant à soutenir la PNPPS notamment en vue d'une meilleure cohérence de l'appui de l'équipe-pays et aussi pour renforcer la capacité et le leadership du MAST.

3.2 Surveillance, rapport et évaluation

Les rapports sur le Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable seront axés sur les résultats et fondés sur des faits probants. Chaque agence des Nations unies fournira à l'agent de coordination / agent principal les rapports descriptifs suivants, préparés conformément aux instructions et aux modèles élaborés par le secrétariat du Fonds Conjoint des objectifs de développement durable :

- Rapports d'avancement narratifs annuels, à fournir au plus tard un (1) mois (le 31 janvier) après la fin de l'année civile et doit inclure la matrice de résultats, le journal des risques mis à jour, les dépenses prévues et les résultats pour les 12 prochains mois de financement ;
- Le rapport sur l'état d'avancement à mi-parcours doit être soumis à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme Conjoint ;
- Le rapport narratif final consolidé, après l'achèvement du programme Conjoint, doit être fourni au plus tard deux (2) mois après la clôture opérationnelle des activités du Programme Conjoint.

L'agent de coordination / agent principal compilera les rapports narratifs des agences des Nations Unies et soumettra un rapport de synthèse au secrétariat du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable, par l'intermédiaire du coordonnateur résident.

Le coordonnateur résident sera tenu de surveiller la mise en œuvre du Programme Conjoint, avec la participation du secrétariat du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable, auquel il devra soumettre des données et des informations sur demande. Au minimum, les Programmes Conjointes prépareront et soumettront au secrétariat du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable des mises à jour de suivi tous les six mois. Des informations supplémentaires (telles que des documents d'orientation, une analyse de l'optimisation des ressources, des études de cas, des infographies, des blogs) pourraient devoir être fournies, à la demande du secrétariat du

Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable. Le Programme Conjoint affectera des ressources au suivi et à l'évaluation dans le budget.

Les données pour tous les indicateurs du cadre de résultats seront communiquées régulièrement au Secrétariat du Fonds, afin de permettre au Secrétariat du Fonds d'agrèger les résultats au niveau mondial et d'intégrer les résultats dans les rapports sur les progrès du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable.

Les agences des Nations Unies devront inclure des informations sur les financements complémentaires reçus d'autres sources (partage des coûts de l'ONU et sources de financement externes) pour les activités appuyées par le Fonds, y compris les contributions en nature et / ou les initiatives de coopération Sud-Sud, dans le rapport fait toute l'année.

Les Agences au niveau du siège doivent fournir à l'agent administratif les états et rapports suivants, préparés conformément à ses procédures de comptabilité et de reporting, consolider les rapports financiers comme suit :

- Les rapports financiers annuels au 31 décembre de chaque année concernant les fonds qui lui ont été décaissés du compte de fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable, à fournir au plus tard quatre mois après la fin de la période de référence concernée ; et
- Un rapport financier final, après l'achèvement des activités financées par le Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable et comprenant la dernière année des activités, doit être fourni au plus tard le 30 avril de l'année suivant la clôture opérationnelle des activités du projet.

En outre, il pourrait être nécessaire de fournir des mises à jour régulières sur l'exécution du budget, à la demande du Secrétariat du Fonds.

Après la mise en concurrence des Programmes Conjoints, une évaluation finale indépendante et tenant compte de la problématique hommes-femmes sera organisée par le coordonnateur résident. Le coût doit être budgétisé et s'il ne reste plus de fonds à la fin du Programme Conjoint, il incombera aux agences des Nations Unies de payer l'évaluation finale indépendante à l'aide de leurs propres ressources.

Le Programme Conjoint fera l'objet d'une évaluation finale indépendante conjointe. Il sera géré conjointement par les agences conformément au processus établi pour les évaluations indépendantes, y compris le recours à un groupe de pilotage conjoint de l'évaluation et à des responsables de l'évaluation spécialisés qui ne participent pas à la mise en œuvre du programme Conjoint. Les évaluations suivront les normes et standards d'évaluation du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation (GNUE) pour le système des Nations Unies, en utilisant les directives sur l'évaluation conjointe et les directives pertinentes du GNUE sur les évaluations. La gestion et la mise en œuvre de l'évaluation conjointe tiendront dûment compte des politiques d'évaluation des agences des Nations unies afin de s'assurer que les exigences de ces politiques sont respectées et que l'évaluation est menée en s'appuyant sur les directives appropriées des agences sur l'évaluation conjointe. Le processus d'évaluation sera participatif et impliquera toutes les parties prenantes et tous les partenaires pertinents du programme. Les résultats de l'évaluation seront diffusés auprès du gouvernement, des partenaires de développement, de la société civile et des autres parties prenantes. Une réponse conjointe de la direction sera produite à l'issue du processus d'évaluation et rendue publique sur les plates-formes d'évaluation ou similaires des agences.

3.3 Responsabilité, gestion financière et divulgation publique

Le Programme Conjoint utilisera une modalité de gestion de fonds de transfert, le bureau des fonds fiduciaires multipartenaires du PNUD faisant office d'agent administratif (AA), qui transférera les fonds pour le Programme Conjoint par l'intermédiaire de l'AA. Chaque organisation des Nations Unies participante recevant des fonds par l'intermédiaire de la passerelle a signé un protocole d'accord standard avec les AA.

Chaque organisation des Nations Unies participante (PUNO) assume l'entière responsabilité programmatique et financière des fonds qui lui sont versés par l'agent administratif du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable (Bureau des fonds fiduciaires pour plusieurs partenaires). Ces fonds seront gérés par chaque agence, fonds et programme des Nations Unies conformément à ses propres règlements, règles, directives et procédures. Chaque PUNO créera un compte de grand livre distinct pour la réception et l'administration des fonds versés par l'agent administratif.

Les coûts indirects des organisations participantes recouverts grâce aux coûts d'appui au programme seront de 7%. Tous les autres coûts supportés par chaque PUNO dans le cadre des activités dont il est responsable au titre du Fonds seront recouverts en tant que coûts directs.

Le financement par le Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable sera assuré annuellement, en cas de succès du Programme Conjoint.

Les procédures relatives aux transferts financiers, aux extensions, à la clôture financière et opérationnelle et aux questions administratives connexes sont définies dans les directives opérationnelles du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable.

Les agences PUNO et leurs partenaires doivent se conformer aux directives relatives à la marque Joint SDG Fund, qui incluent des informations sur les critères de visibilité des donateurs.

Chaque PUNO prendra les mesures appropriées pour faire connaître le Fonds Conjoint aux objectifs de développement durable et donner crédit à ses homologues. Tout le matériel publicitaire, les avis officiels, les rapports et les publications, fournis à la presse ou aux bénéficiaires du Fonds, reconnaîtront le rôle du gouvernement hôte, des donateurs, des agences d'aide au développement, de l'agent administratif et de toute autre entité pertinente. En particulier, l'agent administratif inclura et garantira la reconnaissance du rôle de chaque organisation participante et de ses partenaires dans toutes les communications externes liées au Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable.

3.4 Contexte juridique

- Nom d'agence : PNUD
- Titre de l'accord : Norme Accord de base entre le Gouvernement d'Haïti et le PNUD
- Date d'accord : 1973

- Nom d'agence : OIT

- Titre de l'accord : Accord de Base Révisé d'assistance technique entre l'Organisation Internationale du Travail et Haiti
- Date d'accord : 26 juin 1956

- Nom d'agence : FAO
- Titre de l'accord : Accord de Base Révisé d'assistance technique entre l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture et Haiti
- Date d'accord : 26 juin 1956

D. ANNEXES

Annexe 1. Liste des initiatives connexes

Nom de l'initiative / du projet	Principaux résultats attendus	Liens avec le programme Conjoint	Organisation principale	Autres partenaires	Budget et source de financement	Contractant (nom et email)
MPTF – Covid-19 (UNICEF/PAM/FAO)	Un programme pilote intégré de protection sociale pour atténuer les impacts socio-économiques du COVID-19 et augmenter la résilience des ménages les plus vulnérables aux chocs est mis en œuvre dans la Grand'Anse, contribuant à la mise en œuvre du PNPPS au niveau national	Action menée en Grand'Anse ; opérationnalisation de la PNPPS	FAO-PAM-UNICEF	MAST/MARNDR	MPTF-fund USD 1,000,000	Jose Luis Fernandez Représentant de la FAO en Haïti JoseLuis.Fernandez@fao.org Pierre Honnorat, Représentant du PAM à Haïti Pierre.honnorat@wfp.org Bruno Maes, représentant de l'UNICEF en Haïti
Projet de Protection Sociale Adaptative pour une Résilience Accrue (PSARA)	Fournir des transferts monétaires à des ménages ciblés et établir les bases d'un système de protection sociale adaptatif en Haïti pour répondre aux chocs, notamment la COVID-19.	Action menée en Grand'Anse ; opérationnalisation de la PNPPS	BM/PAM	MAST	Banque Mondiale USD 75 000 000	Pierre Honnorat, Représentant du PAM à Haïti Pierre.honnorat@wfp.org
Appui à l'intégration de la PNPPS dans l'action et la planification locales (PNUD/MAST/PAM)	Autonomiser le personnel de l'administration locale pour Démarrage de la base de données SIMAST au niveau local; pour la maintenance et la mise à jour de la base de données de vulnérabilité	Opérationnalise la PNPPS et permet d'implémenter une nouvelle approche de collecte de données (autociblage)	PNUD	PAM/MAST	2.250.000 ACEID RRF	Fernando Hiraldo Représentant résident du PNUD en Haïti fernando.hiraldo@undp.org
	Intégration des considérations de vulnérabilité (sensibles au genre) dans la planification des actions locales	Le présent projet implémente déjà l'appui aux initiatives locales qui a une relation avec l'axe 2				
	Soutien direct aux actions locales en réponse aux vulnérabilités identifiées et objectivement hiérarchisées (et plus particulièrement, dans le cadre de ce projet et en ce qui concerne la composante financée par le gouvernement espagnol en relation avec l'impact socio-économique du COVID-19), et la formulation d'un suivi national et initiative de mise à l'échelle					

Nom de l'initiative / du projet	Principaux résultats attendus	Liens avec le programme Conjoint	Organisation principale	Autres partenaires	Budget et source de financement	Contractant (nom et email)
Projet de Renforcement des Opportunités agricoles par la Formation et l'Investissement Technologique P.R.O.F.T	La capacité des producteurs à produire des produits (raffinés) plus nombreux et de meilleure qualité correspondant à la demande croissante du marché est améliorée (formation technique et managériale adaptée, producteurs mieux structurés), avec une attention particulière aux spécificités et aux besoins des femmes. La capacité technologique de l'agriculture et de la recherche appliquée le long des chaînes de valeur pour les produits sélectionnés est améliorée (traçabilité, augmentation de la fermentation de 25%, équipement post-récolte). Les revenus et la capacité financière des agriculteurs bénéficiaires sont améliorés de 30%, et au moins 100 emplois verts et décents sont créés en soutien aux deux chaînes de valeur agricoles. "	Grand 'Anse; Chaines de Valeurs Agricoles ; participations des femmes ; Amélioration des conditions des revenus ; Amélioration des conditions de vie.	ILO	MAST	NMFA	Fabrice Leclercq ILO Coordonnateur en Haiti Tel : +509 3694 6825 Email : leclercqf@ilo.org Skype : fablec2109

Annexe 2. Cadre de résultats globaux

1.1. Objectifs du cadre de résultats du Fonds SDG conjoint.

Résultat 1 du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable : Politiques multisectorielles intégrées pour accélérer la réalisation des ODD mis en œuvre avec une plus grande portée et échelle

Indicateurs	Cibles	
	2022	2024
1.1 : les politiques multisectorielles intégrées ont accéléré les progrès des ODD en termes de portée ¹⁶	0	2
1.2 : les politiques multisectorielles intégrées ont accéléré les progrès des ODD en termes d'échelle ¹⁷	0	2

Résultat 3 du Fonds Conjoint pour les objectifs de développement durable : mise en œuvre de solutions stratégiques intégrées pour accélérer les progrès en matière de développement durable (fixer les cibles).

Indicateurs	Cibles	
	2022	2024
3.1 : # de solutions innovantes testées (3) (ventilées par %succès-échec).	0	1
3.2 : Nombre de solutions politiques intégrées mises en œuvre avec les partenaires nationaux en tête.	0	1
3.3 : # et part des pays où les capacités nationales de mise en œuvre d'accélérateurs intégrés et intersectoriels d'ODD ont été renforcées.	0	0

Indicateurs de performance opérationnelle du Fonds ODD conjoint.

- Niveau de cohérence de l'ONU dans la mise en œuvre du programme de pays ;
- Réduction des coûts de transaction pour les agences des Nations Unies participantes en interaction avec les autorités nationales / régionales et locales et / ou les entités publiques par rapport à d'autres Programmes Conjoints dans le pays en question ;
- % annuel de réalisation financière ;
- Programme Conjoint clôturé sur le plan opérationnel dans les délais prévus ;
- Programme Conjoint clôturé financièrement 18 mois après la clôture opérationnelle ;
- Engagement conjoint d'un Programme Conjoint avec diverses parties prenantes (par exemple, parlementaires, société civile, institutions financières internationales, acteur bilatéral / multilatéral, secteur privé) ;
- Le Programme Conjoint incluait la lutte contre les inégalités (QCPR) et le principe de « ne laisser personne pour compte » ;
- Programme Conjoint présentant des résultats en termes de genre au niveau des résultats
- Le Programme Conjoint a entrepris ou analysé des analyses pertinentes sur les droits de l'homme et a élaboré ou mis en œuvre une stratégie visant à résoudre les problèmes de droits de l'homme ;
- Programme Conjoint planifié pour et pouvant démontrer des résultats / effets positifs pour les jeunes ;
- Programme Conjoint tenant compte des besoins des personnes handicapées ;
- Le Programme Conjoint a utilisé l'analyse de risque dans la planification de programme ;
- Le Programme Conjoint a été mené de manière à éviter tout préjudice / diligence raisonnable et a été conçu pour prendre en compte les opportunités dans les domaines de l'environnement et du changement climatique.

¹⁶ Portée=extension substantielle : domaines/composants thématiques supplémentaires ajoutés ou mécanismes/systèmes répliqués.

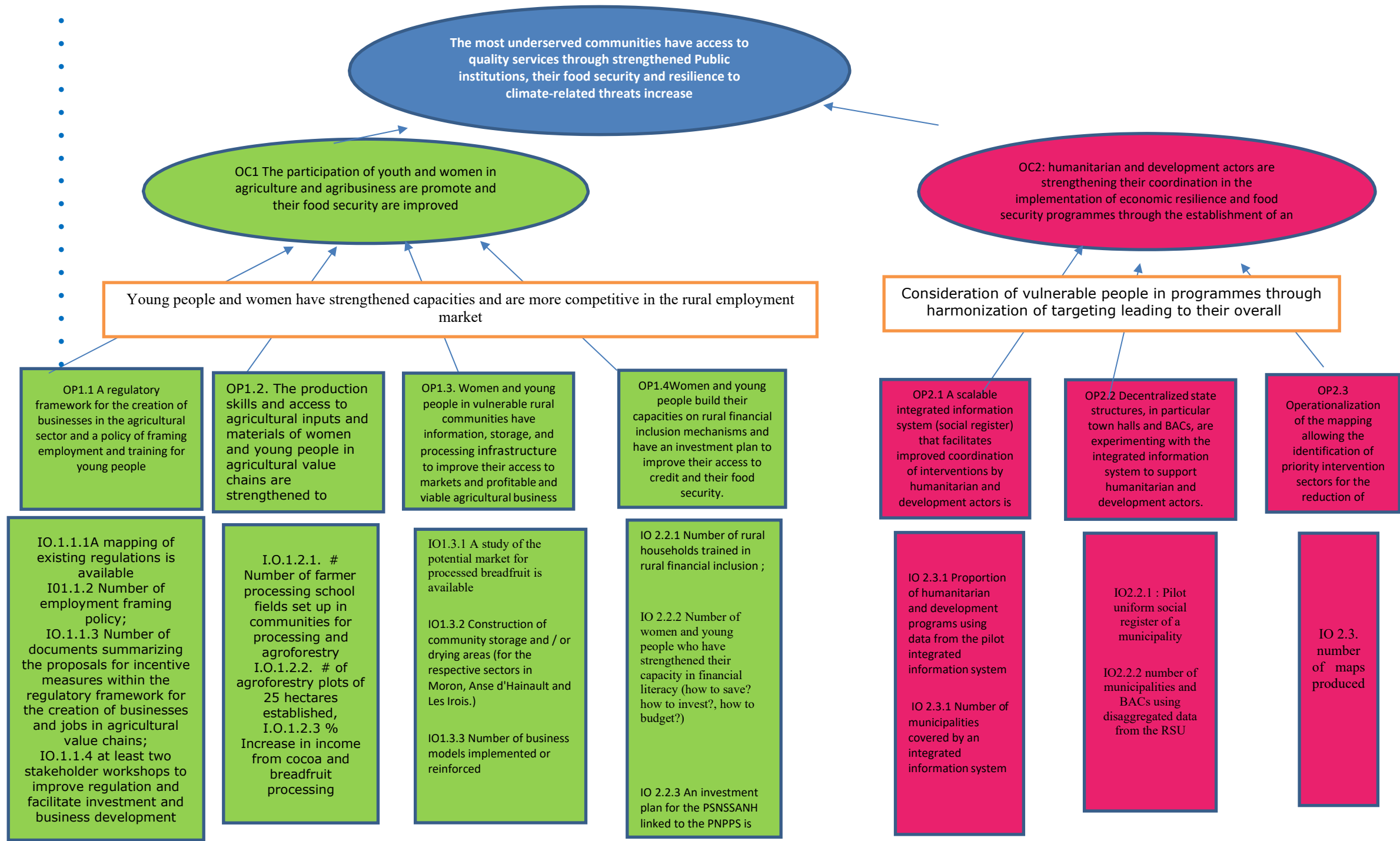
¹⁷ Échelle = expansion géographique : solutions locales adoptées au niveau régional et national ou une solution nationale adoptée dans un ou plusieurs pays.

• **2.2. Joint programme Result framework**

Outcome / Indicators	Based	Target 2022	Target 2023	Means of verification	Responsible and partners
Outcome 1.- Increased economic participation of youth and women in agriculture and agribusiness and improved food security by 2023					
Outcome 1, indicator 1.- Score of household dietary diversity increases in Beneficiaries' Household	Will be confirm in the baseline study	-	Tbd	Final joint programme Evaluation Report	FAO
Outcome 1, indicator 2: Beneficiaries' household Income is increased compared to the control group	Will be confirm in the baseline study	-	Tbd	Final joint programme Evaluation Report	FAO/ILO
Outcome 1, indicator 3.- Rate of increase of green jobs at the level of the department of Grande Anse (local level)	Will be confirm in the baseline study	-	5%	Final joint programme Evaluation Report	ILO/UNDP
Output 1.1 a regulatory framework for business creation in the agricultural sector and a policy of framing employment and training for young people is available					
Output 1.1, indicator 1: Number of employment framing policy	Will be confirm in the baseline study	0	1	Workshop reports Study reports	ILO / UNDP
Output 1.1 indicator 2: Number of documents summarizing the proposals for incentive measures within the regulatory framework for the creation of businesses and jobs in agricultural value chains	Will be confirm in the baseline study	0	1	Workshop reports Study reports	ILO / UNDP
Output 1.2: The production skills and access to agricultural inputs and materials of women and young people in agricultural value chains are strengthened to improve their competitiveness					
Output 1.2, indicator 3: Number of farmer processing school fields set up in communities for processing and agroforestry	Will be confirm in the baseline study	2	3	Activity Report	FAO
Output 1.2, indicator 4: Establishment of 50 agroforestry plots of 25 hectares	0	15	35	Activity Report	FAO
Output 1.2 Indicator 6: Number of associations that receive technical support to improve the competitiveness of processed products (Cocoa, breadfruit, etc., etc.)	Will be confirm in the baseline study	2	5		ILO
Output 1.2 Indicator 7: % Increase in income from cocoa and breadfruit processing	-	0%	1%		ILO
Output 1.3: Women and young people in vulnerable rural communities have information, storage and processing infrastructure to improve their access to markets and profitable and viable agricultural business models					
Output 1.3, indicator 8: A study of the potential market for processed breadfruit is available	0	1	-		ILO
Output 1.3 indicator 9: Construction of community storage and / or drying areas (for the respective sectors in Moron, Anse d'Hainault and Les Irois.)	Will be confirm in the baseline study		3		ILO
Output 1.3, indicator 10: Number of business models implemented	0	0	5	Business model mapping	ILO

Outcome / Indicators	Based	Target 2022	Target 2023	Means of verification	Responsible and partners
Output 1.4. Women and young people build their capacities on rural financial inclusion mechanisms and have an investment plan to improve their access to credit and their food security					
Product 1.4, indicator 11: A mapping of existing regulations is available	0	1		Cartography available	ILO
Output 1.4, indicator 12: at least two stakeholder workshops to improve regulation and facilitate investment and business development	0	1	1	Workshop report	ILO
Output 1.4, indicator 13: A mapping of existing MFIs (AVEC, MUSO, micro-credit etc.) at departmental and local level is available	0	0	1	Cartography available	ILO
Output 1.4, indicator 14: Number of rural households trained in rural financial inclusion	Will be confirm in the baseline study	15	25		FAO
Output 1.4, indicator 15: Number of women and young people who have strengthened their capacity in financial literacy (how to save? how to invest?, how to budget?)		-	50		ILO
Output 1.4, indicator 16: An investment plan for the PSNSSANH linked to the PNPPS is developed	0	0	1	Document available Workshop report	FAO
Outcome 2: By 2023, humanitarian and development actors are strengthening their coordination in the implementation of economic resilience and food security programmes through a better understanding of target populations and through the establishment of an integrated information system that harmonises targeting and limits duplication and promotes public policies.					
Outcome 2, indicator 1.- Proportion of humanitarian and development programs using data from the pilot integrated information system	Will be confirm in the baseline study	-	tbd	Final joint programme Evaluation Report	UNDP
Outcome 2, indicator 2: Number of municipalities covered by an integrated information system	Will be confirm in the baseline study	-	tbd	Final joint programme Evaluation Report	UNDP
Output 2.1: A pilot scalable integrated information system that facilitates coordination between humanitarian and development actors and that limits duplication is put in place and is promoted					
Output 2.1, indicator 3.- Number of sensitization and popularization materials of the two policies in their multisectoral	0	2	2	Materials available Distributed to partners	FAO and UNDP
Output 2.1, indicator 4: Number of PSNSSANH and PNPPS consultation tables launched Number of SSSANH and PNPPS lookup tables launched or revitalized	0	1	1	Meeting report of the PSNSSANH and PNPPS round tables	FAO and UNDP
Output 2.2 The decentralized structures of the State, in particular the town halls and the BACs, are experimenting with the coordination tool to support humanitarian and development actors.					
Output 2.2, indicator 5: Pilot uniform social register of a municipality	0	0	1	Report	UNDP
Output 2.2, indicator 6: number of municipalities and BACs using disaggregated data from the RSU	0	1	2	Field report	UNDP
Output 2.3 Operationalization of the mapping allowing the identification of priority intervention sectors for the reduction of vulnerability					
Output 2.3, indicator 7: number of maps produced	0	0	1	Investigation report	UNDP

Annex 3. Theory of Change



Annexe 4. Matrice de marqueurs de genre

Indicateur		Note	Constatations et explications	Preuves ou Moyens de vérification
N°	Formulation			
1.1	L'analyse de contexte intègre une analyse de genre	2	Haiti a ratifié de nombreux textes qui militent en faveur de l'égalité des sexes, et l'implication plus accrue des jeunes dans les différentes stratégies de développement. Le récent PREPOC, fait état des différents défis actualisés que connaît Haiti, et l'égalité des sexes est listée comme un des principaux sujets. L'évaluation socio-économique de l'impact de la pandémie COVID-19 a intégré la transversalité du Genre. Une évaluation rapide genre a renseigné cette évaluation. Le PDNA post-séisme en cours actuellement apportera des informations sexo-spécifiques supplémentaires et désagrégées par âge et milieu de vie. Le récent tremblement de terre a fait ressortir l'importance d'avoir des données à jour et ventilées par sexes pour une meilleure réponse humanitaire.	PREPOC ESI COVID 19 PDNA post-séisme 14 août 2021 à venir
1.2	L'égalité des sexes intégrée est dans les produits proposés	2	Le but du projet, est d'avoir des résultats qui ont concouru à promouvoir l'égalité des sexes	
1.3	Les indicateurs de réalisation du programme mesurent les changements en matière d'égalité des sexes	2	Pendant que le suivi ventilé par sexes se poursuivra, les capacités statistiques nationales pourraient ne pas être à la hauteur de la nécessité d'une ventilation par sexe approfondie ou mise à jour.	Mises à jour des projets ; rapports de réunions ; rapports de suivi et d'évaluation et information
2.1	Les agences des Nations Unies collaborent avec le gouvernement pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	2		Rapports
2.2	Les agences des Nations Unies collaborent et s'engagent avec les OSC femmes / égalité des sexes	2	La première composante du projet permet de cibler les catégories vulnérables afin de rendre efficaces les programmes. Le second axe traitera de l'appui holistique qui sera donné aux femmes. Aussi, le projet développera des mécanismes en connexion avec la société civile.	Rapports
3.1	Le programme propose un budget sensible au genre	3	Le budget du projet lui-même n'est pas ventilé par sexe. Le poste de chef de projet étant de loin le poste de coût le plus élevé du budget, la prise en compte de la problématique hommes-femmes sera expliquée dans le mandat du poste et dans les exigences du poste en matière d'aptitude, d'expertise et de compétences.	Rapport équipe projet
Score total		2		

Annexe 5. Budget et plan de travail

5.1 Budget par catégories UNSDG

UNDG BUDGET CATEGORIES	UNDP		ILO		FAO		PUNO 4		TOTAL	
	Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contribution (USD)	Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contribution (USD)	Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contribution (USD)	Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contribution (USD)	Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contribution (USD)
1. Staff and other personnel	60 000	300 000	60000	150 000	90000	115 000	0		210 000	565 000
2. Supplies, Commodities, Materials	35 000		15 000		90000		0		140 000	
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	50 000		12000		15000		0		77 000	
4. Contractual services	70 000		127 774		5000		0		202 774	
5.Travel	35 000		12 600		16 374		0		63 974	
6. Transfers and Grants to Counterparts	48 084		23 000		34 000		0		105 084	
7. General Operating and other Direct Costs	35 000		30 000		30 000		0		95 000	
Total Direct Costs	333 084		280 374		280 374		-		893 832	
8. Indirect Support Costs (Max. 7%)	23 316		19 626		19 626		-		62 568	
TOTAL Costs	356 400	300 000	300 000	150 000	300 000	115 000	-		956 400	565 000
1st year	156 400	100000	100000	50000	100000	50000			356 400	200000
2nd year	200 000	200000	200000	100000	200000	65000			600 000	365000

5.2 Budget par cible ODD

SDG TARGETS		%	USD
SDG1.3	Put in place social protection systems and measures for all, adapted to the national context, including social protection floors, and ensure that by 2030, a significant proportion of the poor and of people vulnerable benefit	10	95 640
SDG2.1.2	The selected public institutions are provided with trained staff and effective tools to carry out their mandates in the field of food and nutrition security.	5	47 820
SDG 2 2.3	By 2030, double the agricultural productivity and incomes of small-scale food producers, in particular women, indigenous people, family farmers, pastoralists, and fishermen, including by ensuring equal access to land, other productive resources and inputs, knowledge, financial services, markets, and non-agricultural employment and value addition opportunities;	5	47 820
SDG2, 2.4.1	Poor households benefiting from the program have access to healthy, nutritious, and sufficient food.	5	47 820
SDG5.a	Undertake reforms to give women equal	50	478 200

SDG TARGETS		%	USD
	rights to economic resources, as well as access to ownership and control of land and other forms of property, financial services, inheritance, and resources natural in accordance with domestic law;		
SDG8.b	By 2020, develop and implement a global strategy for youth employment and implement the International Labor Organization's Global Jobs Pact	10	95 640
SDG10.2	By 2030, empower all people and promote their social, economic, and political integration, regardless of age, gender, disability, race, ethnicity, origin, and religion, or their economic or another status.	10	95 640
SDG17.16	Strengthen the global partnership for sustainable development, associated with multi-stakeholder partnerships to mobilize and share knowledge, specialized knowledge, technologies, and financial resources, to help all countries, in particular developing countries, to achieve the objectives of sustainable development.	5	47 820
TOTAL		100	956 400

Outcome 1			Increased economic participation of youth and women in agriculture and agribusiness and improved food security by 2023																
Output	Annual target/s		List of activities	Time frame								PLANNED BUDGET		Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contributions (USD)	Total Cost (USD)	PUNO/s involved	Implementing partner/s involved	
	2021	2022		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Overall budget description							
Output 1.1 A regulatory framework for the creation of businesses in the agricultural sector and a policy of framing employment and training for young people	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Support for the development of a scoping policy for young people's employment and training				X	X					10,000			ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
			Scoping policy validation workshop				X	X					5,000			ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
			Diagnosis of existing regulatory frameworks in terms of job creation				X	X					8,000		8,000	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
			workshop for the diagnostic validation				X	X					2,000			ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
			Proposal for a legal framework for setting up a business in the agricultural sector				X	X					5,000			ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
			Workshop to validate the legal framework proposal				X	X					3,520			ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, INFP, Local Partners		
Output 1.2 The production skills and access to agricultural inputs and materials of women and young people in agricultural value chains are strengthened to improve their competitiveness.	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Establishment of a farmer field school for processing and agroforestry				X	X	X	X	X	X	110000	50000	160000	FAO	DDA/BAD, UN agencies, local partners		
			Establishment of 50 agroforestry plots of 25 hectares				X	X	X	X			55800	20000	75800	FAO	DDA/BAD, UN agencies, local partners		
			technical support for improving the competitiveness of processed products (cocoa, breadfruit, etc.)		X	X	X						27,260	100,000	127260	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT		
			Support for local coordination mechanisms conducive to the implementation of policies at the local level at commune and department level. (1) identification of existing tables / mechanisms; (2) Support for the creation / launch of the PSNSSANH departmental consultation table		X	X	X	X	X	X	X	X	29874	5000	34874	FAO	DDA/BAC, CNSA, MAST		
Output 1.3: Women and young people in vulnerable rural communities have information, storage and processing infrastructure to improve their access to market and profitable and viable agricultural business model	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	study of the potential market for processed breadfruit	X	X								26,034	0	26034	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Construction of community storage areas (for cocoa and breadfruit in Moron, Anse d'Hainault and Les Irois.)						X	X			56,275	24500	80775	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Support for participation in fairs at municipal level							X	X		14,000	3000	17000	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Training and technical support for improving the competitiveness of food products (processing, storage, packaging, marketing) to producers				X	X	X	X	X	X							DDA/BAD, UN agencies, local partners
Output 1.4 Women and young people build their capacities on rural financial inclusion mechanisms and have an investment plan to improve their access to credit and their food security.	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Mapping of existing regulations in relation to business development and existing MFIs (AVEC, MUSO, micro-credit etc.) at departmental and local level								X	X	21,260	5000	26260	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Facilitate discussions / advocacy between actors to improve regulations and facilitate investments and business development							X			14,505	7,500	22005.4	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Rural financial inclusion training				X	X	X				10,300	0	10300	FAO	DDA/BAD, UN agencies, local partners		
			Training in financial literacy, marketing and business planning				X	X	X				23,760	0	23760	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Support for the development of an investment plan for the PSNSSANH linked to the PNPPS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	27,900	20000	47900	FAO	MARDNR, MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI, Local Patners		
			Support for market analysis;						X	X			6,000	10,000	16,000	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI		
			Support for the realization of business plan						X	X			10,000		10,000	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI		
			Support for the procurement of small equipment for the establishment and / or strengthening of 5 agricultural enterprises								X	X	47,760		47,760	ILO	MAST, Agences des Nations Unies, MICT, MCI		
Outcome 2			By 2023, humanitarian and development actors strengthen their coordination in the implementation of economic resilience and food security programs throughout access to an integrated information system that facilitates targeting and limits duplicates and promotes public policies.																
Output	Annual target/s		List of activities	Time frame								PLANNED BUDGET		Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contributions	Total Cost (USD)	PUNO/s involved	Implementing partner/s involved	
	2022	2023		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Overall budget description							
Output 2.1 A pilot scalable integrated information system that facilitates coordination between humanitarian and development actors and that limits duplication is put in place and is promoted	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Stakeholder consultations to identify good practices in identifying vulnerabilities	X								Ateliers de sensibilisation et de presentation des bases de donnees existantes	80,374	50,000	130,374	PNUD/FAO	Ministere des Affaires Sociales, CNIGS, CNSA, IHSI et Agences des Nations-Unies		
			Compare and analyze all types of government's databases, other existing databases and identify recommendations on effective methodology to collect data on poverty and vulnerabilities		X	X													
			Establish protocols and recommendations for new data collection technologies ensure the sustainability, periodicity and lower cost of data collection.				X	X											
Output 2.2 The decentralized structures of the State, in particular the town halls and the BACs, are experimenting with the coordination tool to support humanitarian and development actors.	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Carry out workshops to contribute to a real mastery of information and methodologies on poverty and vulnerabilities, as well as to define data entry protocole in the information system					X				Sensibilisation des acteurs et partie prenantes; definition d'une methodologie sur la collecte de l'information en lien avec la	50,000	50,000	100,000	PNUD	Ministere des Affaires Sociales, CNIGS, CNSA, IHSI et Agences des Nations Unies		
			Coordinate and consult with all actors, stakeholders	X	X	X	X	X	X	X	X	X							
Output 2.3 Operationalization of the mapping allowing the identification of priority intervention sectors for the reduction of vulnerability.	CF. RESULT FRAMEWORK	CF. RESULT FRAMEWORK	Survey of basic service providers and households on major axes such as health and education and complementary axes such as vulnerability, social protection, economic substrates and potentialities.				X	X				Sensibilisation; Atelier de formation des enqueteurs ; Elaboration de la carte de	150,000	200,000	350,000	PNUD	Ministere des Affaires Sociales, Autorités locale,s Agences des Nations Unies		
			Collection of spatial and non-spatial data					X	X										
			Constitution and management of the GIS database							X	X								
Joint Management			List of activities	Time frame								PLANNED BUDGET		Joint SDG Fund (USD)	PUNO Contributions	Total Cost (USD)	PUNO/s involved	Implementing partner/s involved	
				Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Overall budget description							
Development of a communication plan for the project and implementation of the Plan				X	X								10000	0		PNUD	MAST, MICT, MCI, DDA/BAC, LOCAL PARTNERS, Agences des Nations Unies, consultants		
Development of the monitoring plan				X	X								17710	0		PNUD			
Final evaluation of the project												X	25000	0		PNUD			

Annexe 6. Plan de gestion des risques

Risques	Niveau de risque	Probabilité (1-5)	Impact (1-5)	Mesures d'atténuation	Organisme responsable/ Personne
Risques contextuels					
Catastrophes naturelles	4	4	4		Direction de la Protection Civile
Dégradation de la sécurité	3	2	3	La communauté humanitaire et le Gouvernement assurent un suivi régulier des indicateurs afin de proposer un plan de contingence et une stratégie d'intervention rapide.	Gouvernement UNSDSS
Dégradation sanitaire due à la pandémie de COVID-19	3	3	2	Mise en place des gestes barrières et mesures de protection. Fournitures de PPE aux participants aux réunions.	PNUD, FAO,BIT
Risques programmatiques					
Attentes surdimensionnées des populations bénéficiaires et mauvaises habitudes liées à la situation et au contexte d'urgence (politique de la main tendue) dans un contexte de relèvement de catastrophe	4	2	3	Sensibilisation et explication de l'approche. Communication sur les résultats attendus	PNUD, FAO,BIT
Risques institutionnels					
Manque d'engagement et d'appropriation des autorités locales	3	2	4	Les PUNO sont déjà présentes dans le département et travailleront en collaboration étroite avec les autorités locales pour identifier les communes et bénéficiaires. Des réunions de suivi seront organisées	PNUD, FAO, BIT
Instabilité politique avec gouvernement faible	4	3	3	Sensibilisation des potentiels nouveaux gouvernements au projet. Stabilité du personnel technique	PNUD, FAO, BIT
Risques fiduciaires					
Corruption	3	2	2	Plusieurs partenaires techniques	PNUD, FAO, BIT

Annexe 7. Baseline data on target SDGs based on available data

SDG	Status (as per the latest data available)
Goal 1. End poverty in all its forms everywhere	• Poverty (based on the national poverty line of \$ 2.41 per day) was 64% at the start of the millennium and decreased to 59 % around 2015. Inequalities have increased sharply since 2001, with a Gini coefficient increasing from 0.61 to 0.66 in 2012. The negative impact of the 2018-2019 crisis on poverty is expected to significant in view of the weak and even negative growth of GDP in 2019, and continued reduction in 2020 and 2012 as per the World Bank's recent forecast • Coverage of social protection and employment programs (% of population) increased from 0.753 in 2001 to 19.462 in 2012, this is very insufficient in view of the needs of the populations •
Goal 2. End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture	• At national level, 4,2 million people are in IPC phase 3+ (including 1,3 million people in emergency) • In the far south, the 2021 integrated food security classification framework (ICP) based on an emergency assessment post-earthquake estimates that 320,000 people (or 15% of the population analyzed) experience critical levels of acute food insecurity (IPC Phase 4) and 660,000 (30% of the population analyzed). population analyzed) are in a Crisis situation (Phase 3 of the IPC), i.e. 980,000 people (around 45% of the population analyzed) in high food insecurity. Grand'Anse has the highest percentage of people in Crisis (IPC Phase 3) and Emergency (IPC Phase 4), with rates of 35% and 15% respectively.
Goal 5. achieve gender equality and empower all women and girls	• In primary education, the gender parity index was 0.93 in 2012. In 2000, it was 1.01. The Haitian Parliament (although the current legislature ended on 13 January 2020 with no elections yet held to constitute the new Parliament) , had a female participation below 3% (2.72% for the two chambers), while there had been no less than 9% of women in 2003, and this notwithstanding recent legislation enacting related to a 30% quota. • The participation rate of women in relation to men (%) (national estimate) was 82.517% in 2000 and decreased to 73.33% in 2012. Recent analyzes have projected a significant decrease in this rate following the various socio-economic, political, health shocks and more recently to the earthquake.
Goal 8. Promote sustained, inclusive and	• The unemployment rate for young people (15-24 years old) has remained around 19%, based on pre-crisis data. A January 2020 Survey by the Central bank of Haiti mentioned that almost two-thirds of surveyed enterprises had reduced employment by about 10-

SDG	Status (as per the latest data available)
sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all	25% in response to reduced activity resulting from the crisis. • The unemployment rate, women (% of the female labor force) (national estimate) is passed from 19.2 in 2007 to 17.39 in 2012
Goal 10. Reduce inequality within and among countries	• Inequalities have increased sharply since 2001, with a Gini coefficient increasing from 0.61 to 0.66 in 2012. Haiti rank 168 in the latest Human Development Report. Its GDB per capita has decreased by almost 0.7% per year over the last 30 years, as such one of the few LDCs not showing consistent – even if low – GDP per capita growth.
Goal 16. Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable, and inclusive institutions at all levels	• Haiti continues to see a high degree of instability, with the latest crisis in 2018 and 2019 (and continuing in 2020) seeing mass demonstrations sometimes turning violent. The termination of Parliament (in January 2020, upon the expiration of its 4- mandate and without elections being yet in sight to constitute the next parliament) creates an additional factor of tension and instability in the country • An absence of a president amplifies the country's instability.
Goal 17. Strengthen the means of implementation and revitalize the global partnership for sustainable development	• Official development assistance in Haiti increased from 167 million dollars in 1990 to 3 billion dollars in 2010 (post-earthquake) but decreased to about 1 billion dollars in 2018 and 2019. • Debt levels have risen to 35% of GDP, making Haiti one of the 13 LDCs in – or close to – debt distress. Foreign investment has remained (pre-crisis, as no data are available beyond) at a very low 100-150 million dollars per year.

Fund Transfer Request Form
to the Multi-Partner Trust Fund Office, UNDP



To be completed by the RC Office on behalf of Participating Organization(s)			
To:	Jennifer Topping	From:	Fernando Hiraldo
Title:	Executive Coordinator	Title:	Resident Coordinator a.i
Email address:	jennifer.topping@undp.org	Email address:	Fernando Hiraldo
Joint programme focal point	Pierre Ricot Odney	Email address:	pierrericotodney@gmail.com
Joint programme title :	Supporting the economic resilience and food security of young people and women through social protection	Participating UN Organization's (PUNO) Focal point & email (cc'd)	
		PUNO	PUNO focal point name
		UNDP	Fernando Hiraldo
Joint programme no:	PSIDS-2021-HAI	ILO	Fabrice Leclercq
Country:	Haiti	FAO	Lucie Jouanneau

Notes/ Special Instructions, if any:

Amounts in USD - insert into the table and please do NOT use decimals.

Participating UN Organization(s), as applicable (Use English Acronym)	Total Approved Allocation * A	Total previously transferred amount (if applicable) B	Amount Requested at this time C	Remaining Balance after <i>this request</i> D = (A - B - C)	Total Committed to date[1] E
UNDP	356,400	-	178,200	178,200	
ILO	300,000	-	150,000	150,000	
FAO	300,000	-	150,000	150,000	
Grand total	956,400		478,200	478,200	N/A

Please check here if there is a change in the overall budget allocation:

[1] legally binding contracts signed, including multi-year commitments which may be disbursed in future years. prevailing guidelines.

Total amount committed as percentage of total amount received (% calculated, E/B) must be 75% or greater to request next installment	N/A
--	-----

Joint programme end date (operational closure) as approved by the Joint SDG Fund Operational Steering Committee: Month/Year: March-24

I hereby confirm that the funds requested are calculated in accordance with the approved Work Plan & Joint Programme Document. * I also certify that the copy transmitted to the MPTF Office is a true copy of the original which is secured by the RC Office. I have received documentation from Participating Organizations demonstrating Committed amounts as indicated in column E above where applicable. I also confirm that the PUNOs' indirect cost does not exceed 7%.

Signature

DocuSigned by:
Fernando Hiraldo

001425B4F007E10F...

Date:

09-mar.-2022

Name:

Fernando Hiraldo

Title:

Resident Coordinator a.i

*Attach signed Joint Programme document with budget breakdown by PUNO and year.
** Please submit soft copy along with signed version

Certificate Of Completion

Envelope Id: 98439DC11B3849538F9EFBE931AA4389

Status: Completed

Subject: PID 128701_Resilience economique_Budget initial

Source Envelope:

Document Pages: 48

Signatures: 1

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 6

Rachelle Lherisse

AutoNav: Enabled

One United Nations Plaza

Enveloped Stamping: Enabled

New York, NY 10017

Time Zone: (UTC-08:00) Pacific Time (US & Canada)

rachelle.lherisse@undp.org

IP Address: 200.113.239.123

Record Tracking

Status: Original

Holder: Rachelle Lherisse

Location: DocuSign

3/28/2022 11:28:04 AM

rachelle.lherisse@undp.org

Signer Events**Signature****Timestamp**

Stendelet Ceus



Sent: 3/29/2022 3:15:28 PM

stendelet.ceus@undp.org

Viewed: 3/29/2022 5:10:29 PM

Chef de projet

Signed: 3/31/2022 8:56:40 AM

UNDP Headquarters

Signature Adoption: Pre-selected Style

Security Level: Email, Account Authentication (None)

Signed by link sent to stendelet.ceus@undp.org

Using IP Address: 186.1.203.178

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Rachelle Lherisse



Sent: 3/31/2022 8:56:42 AM

rachelle.lherisse@undp.org

Viewed: 3/31/2022 12:11:59 PM

Programme Associate

Signed: 3/31/2022 12:12:06 PM

UNDP Haiti

Signature Adoption: Pre-selected Style

Security Level: Email, Account Authentication (None)

Signed by link sent to rachelle.lherisse@undp.org

Using IP Address: 190.102.81.86

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Marie Pascale Francois



Sent: 3/31/2022 12:12:08 PM

marie-pascale.francois@undp.org

Viewed: 4/1/2022 5:44:02 AM

Specialiste de Programme

Signed: 4/1/2022 5:44:34 AM

Member

Signature Adoption: Pre-selected Style

Security Level: Email, Account Authentication (None)

Signed by link sent to

marie-pascale.francois@undp.org

Using IP Address: 162.72.169.11

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Magalie Richard



Sent: 4/1/2022 5:44:36 AM

magalie.richard@undp.org

Viewed: 4/1/2022 8:58:42 AM

UNDP Headquarters

Signed: 4/3/2022 2:54:23 PM

Security Level: Email, Account Authentication (None)

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Signed by link sent to magalie.richard@undp.org

Using IP Address: 190.115.135.102

Signed using mobile

Electronic Record and Signature Disclosure:

Signer Events	Signature	Timestamp
Not Offered via DocuSign		
Thierry MESSINA ENDEME thierry.messina@undp.org Programme Analyst UNDP Headquarters Security Level: Email, Account Authentication (None)	 Signature Adoption: Pre-selected Style Signed by link sent to thierry.messina@undp.org Using IP Address: 200.113.239.123	Sent: 4/3/2022 2:54:25 PM Viewed: 4/4/2022 8:18:38 AM Signed: 4/4/2022 8:18:52 AM

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via DocuSign

Stephanie Ziebell stephanie.ziebell@undp.org Deputy Resident Representative Security Level: Email, Account Authentication (None)	 Signature Adoption: Pre-selected Style Signed by link sent to stephanie.ziebell@undp.org Using IP Address: 200.113.239.123	Sent: 4/4/2022 8:18:54 AM Viewed: 4/4/2022 8:56:27 AM Signed: 4/4/2022 8:56:34 AM
---	---	---

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events	Signature	Timestamp
Editor Delivery Events	Status	Timestamp
Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	3/29/2022 3:15:28 PM
Certified Delivered	Security Checked	4/4/2022 8:56:27 AM
Signing Complete	Security Checked	4/4/2022 8:56:34 AM
Completed	Security Checked	4/4/2022 8:56:34 AM
Payment Events	Status	Timestamps